

Fr. J. D. Brosseau, O. P.

Essai de Monographie
Paroissiale



St-Georges d'Henryville

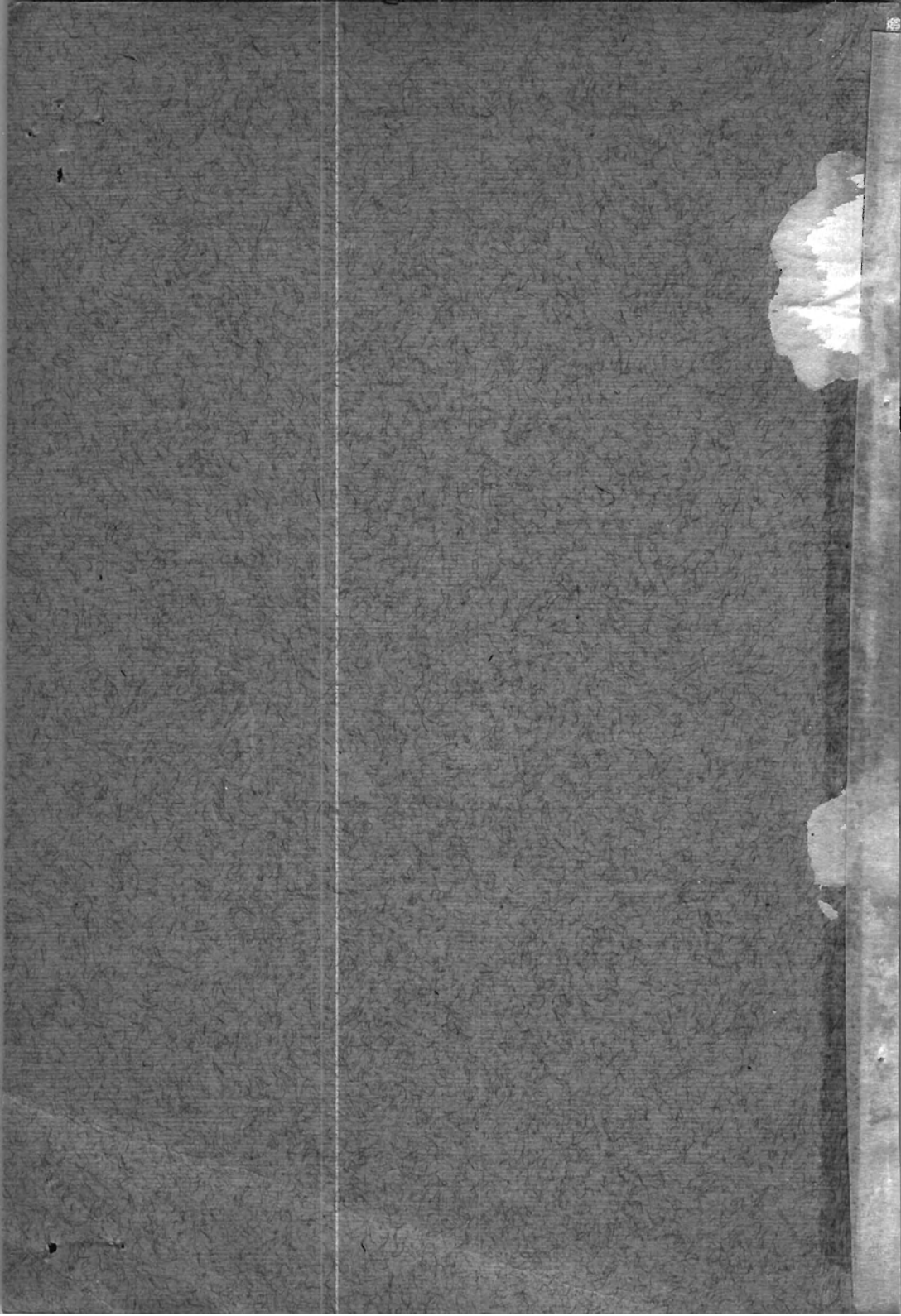
— et —

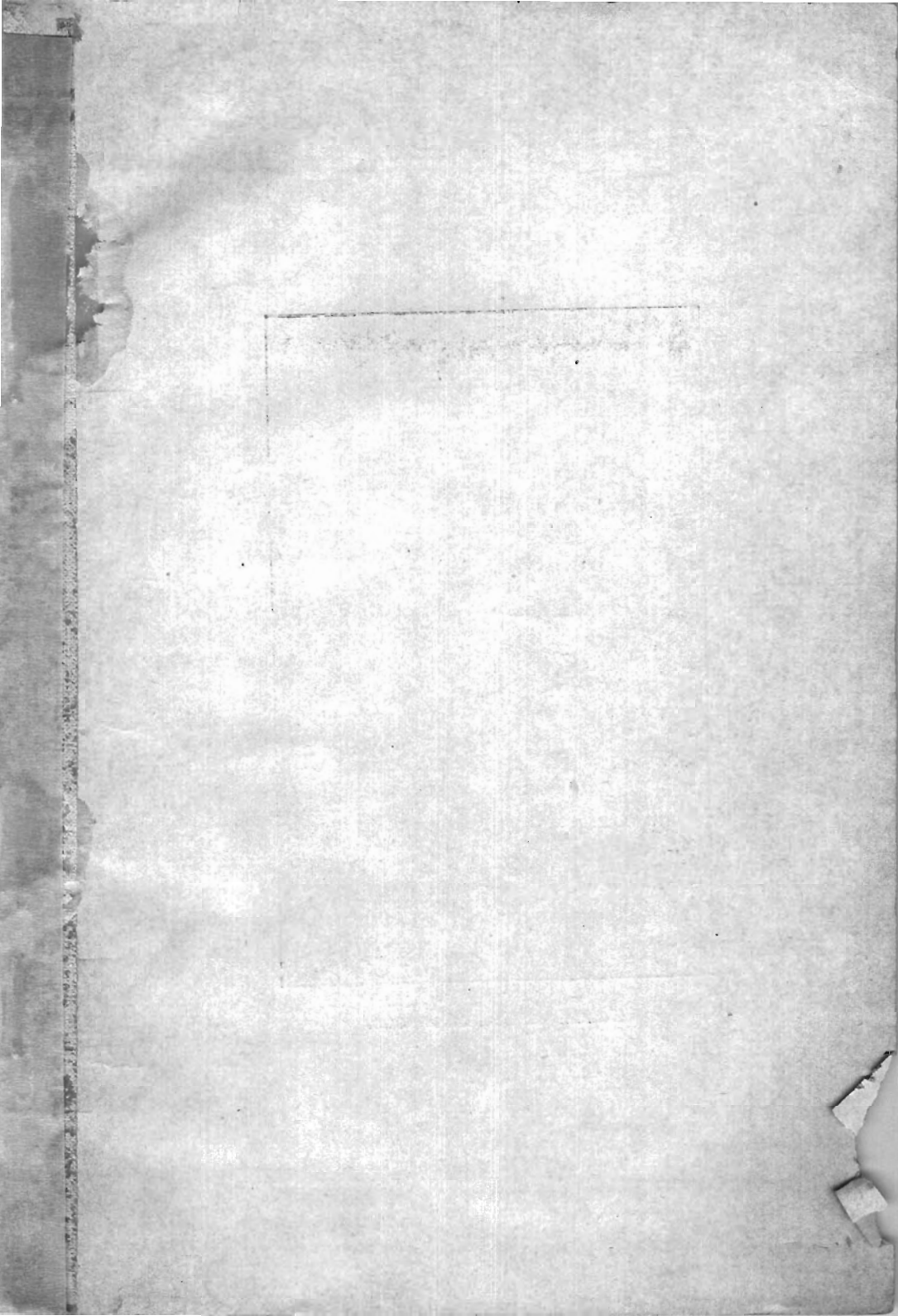
La Seigneurie de Moyan



La Cie d'Imprimerie et Comptabilités de Saint-Hyacinthe

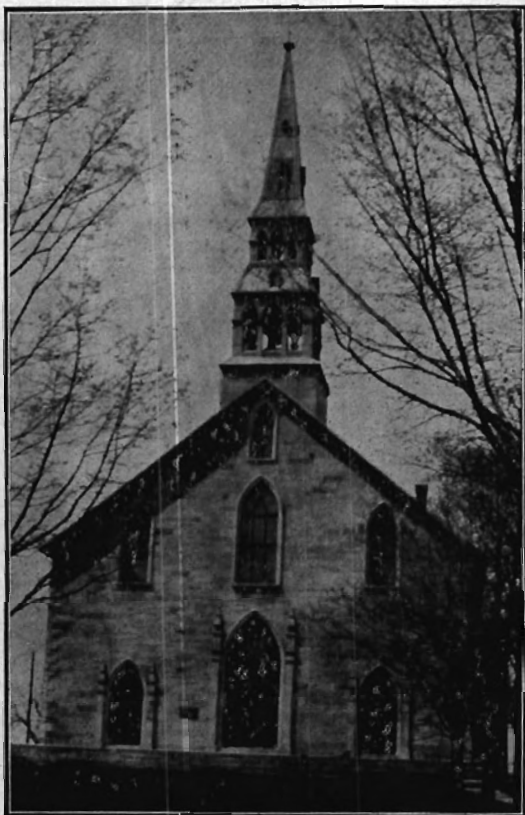
1913





971.461

B874a



EGLISE DE SAINT-GEORGES.

24194

Fr. J. D. BROSSEAU, O. P.

Essai de Monographie
Paroissiale

St-Georges d'Henryville

— ET —

La Seigneurie de Noyan.

Cédé Par

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

La Cie d'Imprimerie et Comptabilités de St-Hyacinthe.

1913

8,363

*Sur l'ordre du Très Révérend Père Provincial,
nous avons examiné l'ouvrage intitulé " St-Georges
d'Henryville et la Seigneurie de Noyan," et nous
déclarons l'avoir jugé digne de l'impression.*

fr. D. de Lamothe, O. P. fr. C. Côté, O. P.

Permis d'imprimer,

fr. Henri Hage,

Pr. Prov. des f. f. préch.

Permis d'imprimer,

✠ A. X., Ev. de St-Hyacinthe.

DÉDICACE

Les Citoyens de St-Georges vont-ils me pardonner cette audacieuse intrusion dans leur passé et, quelques fois même, dans le présent, ce qui est moins discret encore ? Ce n'est pas leur caractère, je le sais, de se mêler des affaires du voisin ; ils n'aiment guère non plus les touche-à-tout, les donneurs d'avis ni les compliments intéressés. Mais de dire tout franchement à quelqu'un son estime, si l'on parle surtout pour la raison bien avouable de rendre service, ne serait-ce qu'aux amateurs d'histoire, ce me semble pardonnable. Et puis, je ne suis pas tout à fait un étranger ; des liens de parenté, déjà un peu éloignée il est vrai, m'unissent encore à quelques-uns des leurs. De plus, ai-je fait autre chose que donner un peu de mon temps à rédiger des notes recueillies par d'autres avec un soin pieux, au prix d'un travail bien autrement méritoire que le mien ?

A l'Honorable Philippe Demers, Juge de la Cour Supérieure au District de Montréal, et à sa famille, une des plus marquantes de St-Georges, l'histoire de sa paroisse, retracée en ces pages, est humblement dédiée. Qu'il lui plaise d'en accepter l'hommage ; en effet, c'est bien à lui, puis à son frère, M. Joseph Demers, Député de St-Jean, au Parlement Fédéral, que revient l'honneur d'avoir recueilli les notes où s'est inspirée l'esquisse historique qu'on va lire. Combien peu savent réellement de quel patient amour du passé il faut être doué pour suivre au dédale des documents officiels, parmi le fatras des

paperasses administratives, l'ensemble des faits intéressants et pas toujours faciles à lier en une suite logique. Ce fastidieux travail a été accompli avec le tact et le savoir faire naturel à un homme de loi éminent.

Au cours de ces notes, un incident, tout simple pourtant, m'a réellement ému. Visitant un jour le Panthéon à Paris, M. le Juge Demers voulut montrer à ses enfants le tombeau de Bougainville ; il leur fit même toucher le marbre où reposent les cendres de ce savant et illustre homme de guerre. Cet acte de vénération dut plaire, me semble-t-il, à l'âme du héros. C'était l'hommage de ce Canada lointain où il commença sa carrière ; bien plus, cet hommage lui venait du coin de terre même où sa valeur et son génie militaire défendirent l'agonie de la Nouvelle France. C'était encore une belle pensée d'inspirer aux jeunes le culte de notre histoire et des grandes âmes qui ont vécu pour nous, là même où nous aimons à vivre après elles.

Dans ces pages, essaye de revivre un peu de ces cendres de gloire. Si l'humble petit livre lui plait, que M. Demers veuille bien le lire à ses enfants ; ils y trouveront quelque chose de l'âme patriotique de leur père et des vertus de leurs ancêtres.

Un riche trésor de précieux renseignements avait été recueilli par un prêtre de St-Hyacinthe, M. Isidore Desnoyers. Incapable de vaquer au saint ministère, il put consacrer de longues années aux recherches historiques ; après sa mort, les Archives Diocésaines se sont enrichies de ses labeurs. Il sera toujours facile d'y venir puiser comme nous l'avons fait

nous-mêmes, car l'œuvre des monographies paroissiales n'est pas terminée, il s'en faut. Cette collection renferme quantité d'autres documents réunis par un esprit judicieux et prévoyant, préoccupé avant tout d'éclairer les amis de l'histoire. Il importait de signaler ici ces richesses et le nom de celui qui les a amassées.

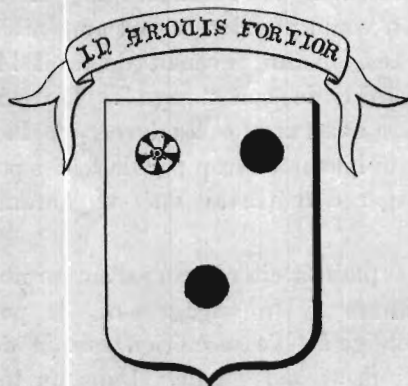
L'aimable et dévoué pasteur de St-Georges, M. Boulay, a droit également à ma reconnaissance, pour tant de notes et renseignements, tirés des archives paroissiales. Ses souvenirs personnels ont grandement contribué à les éclairer et même à combler certaines lacunes.

Un enfant de la paroisse, M. l'Abbé Antonin Trudeau, aumônier du Précieux-Sang, à St-Hyacinthe, a bien voulu prendre sa part au pénible labeur des recherches. A lui revenait de droit l'honneur d'écrire l'histoire de son "pays". Les exigences d'un ministère assez ardu et les devoirs de la charité sacerdotale lui laissaient trop peu de loisirs pour qu'il pût se charger d'un travail onéreux autant qu'honorable.

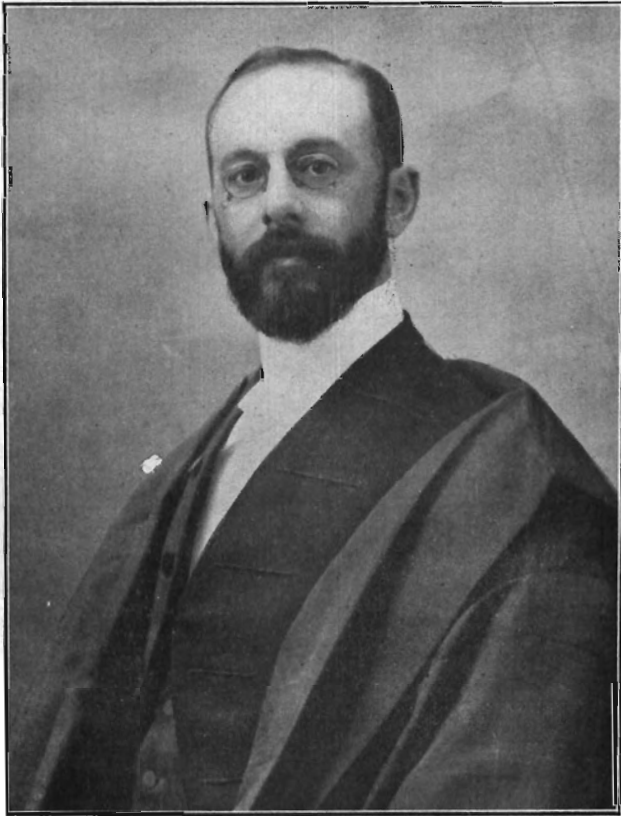
Qu'il me plairait citer encore d'autres noms non moins méritants ! Un engagement, je puis dire, solennel, m'oblige à telle discrétion que je dois surveiller strictement ma plume. Dans un temps où l'intérêt prime tout, les désintéressés, je ne dis pas de la gloire mais de la simple publicité, se font vraiment rares ; il s'en trouve toutefois ici ou là. Admirons-les ! Combien n'ont-ils pas raison de préférer le bien fait sans bruit, le travail modeste, obscur même, où l'esprit se complait à concentrer ses lumières sur les

nobles actions du passé et la Vérité qui les inspira, sans en détourner le moindre rayon vers une gloriole personnelle.

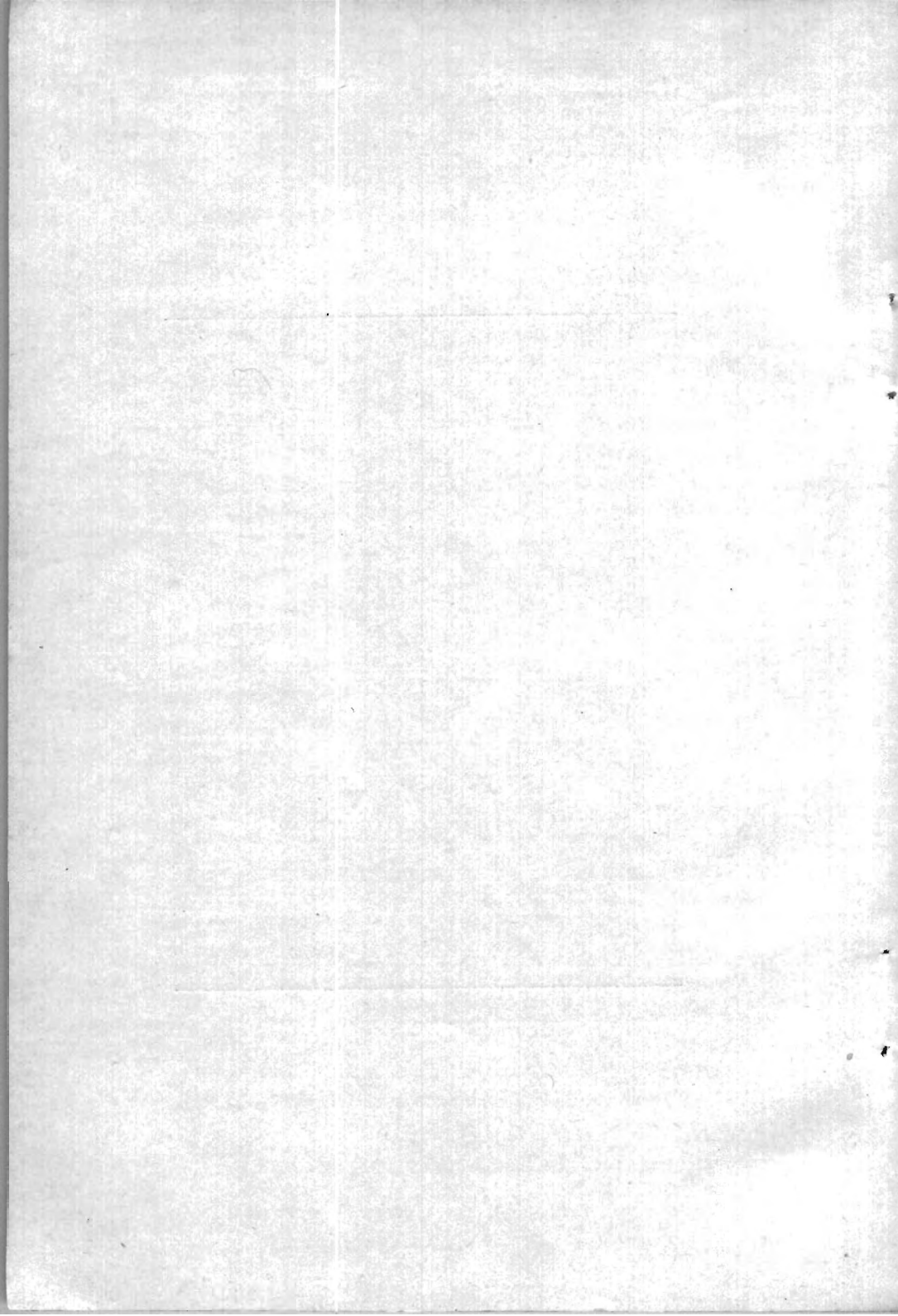
Après si noble exemple, ne convenait-il pas que moi-même je demeure un inconnu ? Je l'aurais désiré et n'ai cédé qu'à de très vives instances. Je souhaite pourtant qu'on ne tienne nul compte de l'historien, mais seulement de son intention, sincère et loyale toujours, de travailler à une œuvre des plus utiles, l'histoire de nos paroisses.



PAYAN DE NOYAN.



HON. JUGE P. D. DEMERS, C. S.



I. LE PRESENT.

Rien n'est si beau que son pays.

Ce vers naïf de la vieille chanson bien connue, je l'ai trouvé en tête des notes où je vais puiser mon récit. Je lui laisse sa place d'honneur. Pourtant, le joli petit coin de pays qu'est St-Georges d'Henryville n'est pas mon " Pays ". Il fut défriché, il est vrai, au moins en partie, par les miens dont le nom reste attaché encore à un rang de la paroisse. Au caveau de l'église, sous l'autel de la Vierge, repose un de mes oncles. C'était un de ces hardis bûcherons venus de Lacadie abattre les arbres touffus de ce qu'ils appelaient alors " Pain Court ". Il m'est arrivé en mon jeune âge de passer là quelques semaines de vacances, aux plus beaux jours de l'été. C'était vraiment et c'est encore aujourd'hui une fertile et riante campagne. Ceux qui l'habitent ont raison d'en être fiers, car elle est belle et riche de moissons abondantes et de promesses d'avenir, mieux encore, de nobles actions et de vaillants sacrifices, d'héroïques et silencieuses vertus ; tout cela méritait bien d'être sauvé de l'oubli.

St-Georges n'est plus qu'une paroisse assez restreinte, mais elle contient jadis en ses bornes : St-Sébastien, partie de Sabrevois et partie de St-Pierre de Vérone, tout Clarenceville et même presque toutes les îles du Lac Champlain et ce qui est aujourd'hui Alburgh. Ce vaste territoire s'est peuplé assez tard, non qu'il manquât de ressources, mais à cause même de sa fertilité, si étrange que cela paraisse.

Quand on remonte le Richelieu, de St-Jean vers

le Lac, on admire l'exubérance de la végétation sur ses rives basses, inondées tard chaque printemps ; si bien qu'elles semblent inhabitées. On ne voit plus le cours de notre fleuve embelli de ces clochers jumeaux qui, de St-Jean à Sorel, se répondent fidèlement d'une rive à l'autre. On ne voit plus ni église ni village élégant, ni place d'été recherchée ; mais, dans le calme du soir, le rameur ou le batelier glissant sur l'eau tranquille entend avec surprise chanter les cloches derrière les épaisses frondaisons.

On dirait un lac endormi au sein d'une immense plaine boisée et sauvage.

Que l'on suive l'avenue magnifique d'Iberville à St Georges, une des plus belles du pays et toute bordée de grands arbres ; vers le Sud, on contemple, à faible distance, les montagnes du Vermont, et, remontant à l'est, leurs contreforts canadiens, surtout la masse imposante du Mont Pinnacle, près de Dunham. De ces hauteurs jusqu'au fleuve, le terrain s'abaisse peu à peu. Ici et là, affleurent des bancs calcaires où l'on trouverait probablement de ce joli marbre bleuâtre, richesse du pays voisin. Ce qui semble une vaste plaine, tant l'œil porte loin dans l'air limpide, n'est autre qu'une suite de collines, puis, d'ondulations moins accentuées venant doucement s'aplanir en une plage humide et boisée.

A voir maintenant cette riche campagne si bien cultivée, on ne se doute guère de tout le travail qu'elle a demandé au défricheur. Une armée sans nombre de troncs géants tomba lentement sous les coups du bûcheron. Des racines noueuses et puissantes s'entremêlaient dans une couche épaisse de

terreau toujours humide et fort mal drainé. Pour le fertiliser en l'asséchant, il a fallu un travail opiniâtre et l'intelligence d'un hydrographe. Ce passé de labeurs donna de splendides résultats ; on en jouit sans réfléchir assez peut-être à ce qu'ils ont coûté d'efforts. En certaines années surtout, l'eau imprègne encore le sol, car les crues du Richelieu sont assez tardives et parfois très abondantes. Les deux lacs dont il est le déversoir sont bordés de hautes montagnes : à l'ouest, les Adirondacks et à l'est, les Montagnes Vertes. Sur ces hauts sommets, les neiges s'accumulent en masses énormes, l'hiver y étant plus rigoureux et plus long que dans nos plaines ; elles fondent aussi plus tard au printemps. Autrefois, les épaisses forêts, qu'un déboisement rapace a fauchées, en retenaient bien davantage. On ne saurait plus imaginer le volume d'eau apporté au fleuve par le dégel, souvent subit et violent.

Ceux donc qui les premiers ont suivi dans les bois de St-Georges les traces incertaines de l'Iroquois et de l'Abénaki n'ont pas manqué d'admirer les pousses merveilleuses du sol vierge ; ils ont compris l'énormité de la tâche, tout aussi bien. Puis, de longues années durant, les guerres sans trêve et les ennemis sans nombre de ce pays de frontière ne permirent guère de l'entreprendre. Quand vinrent les jours de paix, ils s'y donnèrent à corps perdu et leur œuvre féconde est devenue une de nos belles paroisses, énergique, prospère et progressive, comme on dit si bien aujourd'hui.

Le progrès dépend de deux éléments, sources de son énergie, le travail et l'intelligence. Le travail, on

le voit, n'a pas manqué à nos pionniers. Il dut être singulièrement persévérant, de tels obstacles s'opposant à ses efforts. L'intelligence s'est aussi développée dans la lutte, elle eut besoin de multiples ressources pour assurer le succès. Plus tard, l'émulation causée par le voisinage d'une race opiniâtre elle aussi, plus riche et plus influente, se targuant fort de sa prétendue supériorité, suscita l'ambition bien naturelle de s'instruire, de s'armer de toute façon pour n'être pas absorbé. On est même un peu surpris, si l'on engage conversation avec ces descendants de bûcherons longtemps perdus au fond de leurs bois quand les routes étaient le grand problème à résoudre. Sous des dehors plutôt froids et réservés, toujours polis et de belle tenue, on découvre vite un esprit ouvert, bien renseigné, exprimant en un langage correct des idées nettes sur les questions courantes et possédant même souvent des connaissances au-dessus de sa condition et qui surprennent le citadin superficiel trop souvent porté à mépriser "l'habitant".

Celui-ci n'est vraiment pas un habitant ordinaire, c'est facile à constater. Le luxe un peu exagéré de son train de vie, de son élégante maison, n'est certes pas fait de cette misère dorée, triste apanage, bien souvent, du commis et de l'employé plus ou moins civil, classe mitoyenne de nos villes. Il vient de l'aisance solide, de la prospérité soutenue de ces dernières années, d'une réelle entente des affaires et de l'épargne, malgré une très grande recherche du bien-être. Mais si on tient ici à jouir de l'agréable, on n'entend non plus se priver de l'utile. Chacun reçoit et lit son journal ; pas seulement la grande

feuille à nouvelles, plutôt les renseignements pratiques, la revue intéressante qui permet de se tenir au courant. On aime à être renseigné, on aime aussi l'instruction. Bien moins qu'ailleurs, ici, pourrait-on reprocher d'avoir lésiné dans cette question, tant on semble avoir compris que le meilleur placement, l'épargne la plus profitable, c'est l'argent dépensé pour former et outiller notre jeunesse appelée à prendre bientôt sa part au travail et au succès de la famille.

Depuis cinquante ans, une florissante maison d'éducation concourt à cette belle œuvre. C'est le Couvent des Religieuses de la Présentation de Marie. Combien de foyers en ont bénéficié ! On lui doit ici et dans la contrée environnante une distinction de manières, une pureté de langage, une certaine trempe de caractère que seule possède et sait transmettre à ses enfants la jeune fille bien élevée et bien instruite, devenue mère sérieuse et dévouée, restant toujours femme de culture soignée et de goûts délicats. Il fallait aussi donner autant à ces fils de cultivateurs fiers de leur aisance et légitimement ambitieux. Pour eux s'ouvre au village une excellente école modèle. Elle est bien fréquentée, pourtant nombre de jeunes gens, douze cette année, s'en vont aux collèges voisins parfaire leur instruction. N'est-ce pas là réellement apprécier la nécessité actuelle, pour un vrai agriculteur, de connaissances plus étendues, s'il veut tirer meilleur parti de l'excellent fond qu'il possède ?

Tout dernièrement, une nouvelle culture, celle du tabac, a donné des résultats fort encourageants ; ils deviendront meilleurs encore, si les connaissances spéciales qu'elle requiert sont bien appliquées. Déjà quelques-uns de nos jeunes s'étaient donnés à l'étude

de l'industrie laitière : ils ont pris, dans les beurrieres et fromageries, les places bien rétribuées, occupées jadis par des experts venus d'Europe. Le développement de ces importantes ressources réclame une culture plus avancée. Les Cercles agricoles l'encouragent sans doute ; mais il faudra pour l'entreprendre des hommes énergiques, persévérants, surtout instruits et désireux et capables de s'instruire encore. Cela veut dire formés à une école bien dirigée et suffisamment encouragée ; c'est le cas ici, sauf exception comme partout et toujours. Nos familles n'ont pas échappé à deux influences longtemps néfastes aux riches paroisses du Sud : la jouissance imprévoyante des biens acquis ou légués et l'éducation familiale un peu molle, sans assez d'esprit de sacrifice et de privations.

La vie facile et trompeuse des villes, aux Etats-Unis surtout, a fait paraître trop dure la laborieuse indépendance de la " terre ", au moins à certains. Beaucoup ont mieux pensé. Les enfants sont nombreux et la terre est chère ; ils sont donc allés vers le brillant avenir des pays neufs. Des fils de St-Georges, vous en trouverez quelques-uns dans les centres ouvriers de l'est, et aussi dans tous les Etats de l'Union, du Texas à l'Alaska, dans les nouvelles Provinces, de Winnipeg à Vancouver, d'Edmonton au Klondike. Ils ont sillonné les prairies du Nord-Ouest. L'un d'eux, ami personnel de l'héroïque Evêque Grandin, a établi là-bas, au cœur d'un merveilleux pays, toute une lignée de vaillants pionniers. Ils ont bien gardé dans leur sang l'énergique endurance des ancêtres ; leur succès le prouve. Emigrés si loin, ils se sont fait belle et large place au soleil de tous

les climats, tandis que ceux qui restent semblent décidés dans leur aisance à ne pas laisser s'éteindre la forte race implantée sur un sol de premier choix. S'ils ont parfois pris un peu trop le beau côté de leur vie prospère, ils ont aussi connu de dures épreuves. La crise célèbre que subit, en 1881-82, le commerce du foin, et, plus récemment, les affaires malheureuses de la Banque de St-Jean furent de pénibles revers et d'utiles leçons, révélant les ressources et l'énergie de ceux qu'ont si bien trempés les durs labeurs de la fondation.

Une pensée plus élevée et plus forte, toute de foi et d'espérance chrétienne, est restée bien vivace au cœur de St-Georges ; l'épreuve vint l'aviver, quand la prospérité l'eût obscurcie quelque peu. La lutte fut longue et acharnée, j'aurai à le dire, pour garder ici la langue et l'influence françaises ; elles demeurent, soutenues aujourd'hui comme hier par la religion. Les belles écoles dont j'ai parlé en sont la sauvegarde. Tout près, en face du site même de l'antique chapelle que Colborne voulut livrer aux flammes, s'élève l'église ; elle affirme bien mieux encore la même pensée toujours vivante. Austère et simple d'extérieur, elle fut solidement construite en style gothique, qu'on dut ensuite trouver trop sévère, car plus tard, l'intérieur a été restauré en un roman plus gai, de nuances agréables et bien réussi dans l'ensemble. Modeste et solide, riche avec bon goût, contenant des tableaux de valeur, elle est un bel acte de foi. Elle est aussi, semble-t-il, l'image d'une piété plus sérieuse qu'expansive et qui sait mieux porter l'épreuve que montrer ses allégresses.

A la place d'honneur, malheureusement un peu

dans l'ombre, le Chevalier à la sombre armure, St-Georges terrassant le dragon, domine le Maître-Autel. C'est plus qu'une leçon, c'est le symbole du passé. L'église voisine de St Sébastien possède un ex-voto destiné d'abord à celle de St Georges, puis placé où il est maintenant après la division faite en 1865. Il dit à Dieu plus qu'aux hommes la foi, la reconnaissance et le dévouement d'une enfant de la paroisse. Désireuse de se donner au soin des malades, elle essaya, mais dut quitter bientôt la vie, trop austère pour sa santé délicate, des filles de Melle Mance. De plus en plus se sentant exilée dans le monde et pressée de rentrer au cloître, elle fit le vœu de donner à l'église un tableau du Sacré-Cœur. Et le Cœur du Bon Maître se laissa toucher. Quand la religieuse eut prononcé ses vœux solennels, l'image sainte vint dire sa reconnaissance au Bienfaiteur Divin ; depuis, elle a donné quarante ans de service à ses pauvres. Bien des âmes généreuses ont entendu comme elle, dans la vénérable et pieuse église, le même appel d'en haut, elles y ont trouvé la force de répondre. On y prie si bien, loin du bruit, au centre du paisible village, séparé des demeures voisines par l'enclos du cimetière, et de la route par une double avenue de grands érables. On y chante avec foi et entrain sous la voûte sonore, aux accents d'un orgue qui, lui non plus, ne ménage pas sa voix. Puis-je dire comme on y écoute bien la parole sainte, sans perdre un mot et sans perdre une occasion, et Dieu sait ce que sont ici certains chemins d'automne ou de printemps.

Il y a quelques années, on voyait encore à l'autre bout du village l'église anglicane, depuis longtemps

abandonnée pour celle de Clarenceville. En signe de loyalisme, elle était aussi dédiée à St-Georges, patron de la Famille Royale d'Angleterre. A peine en restet-il quelques débris auprès du vieux cimetière, aujourd'hui la propriété d'un Canadien Français catholique. C'est là qu'on voit encore, sous les acacias symboliques, les pierres funéraires, chargées d'emblèmes Maçonniques, des Warner, des McGillivray et autres. Ils étaient fervents adeptes du Rite Ecossois, *Ancient Free and Accepted Masons*. Ce qui reste là est également l'affirmation énergique d'une autre race et d'une autre foi, souvent en conflit avec les nôtres, disparue ou à peu près, mais non sans protestations. Ils ont témoigné aussi leur attachement au sol fécondé par leur part de labeurs, à cet aimable coin de terre où ils ont planté, où fleurissent encore peut être des fleurs de l'autre Continent ; par exemple, et j'en ai vues, de ces jolies primevères orangées comme il en pousse aux versants des collines d'Angleterre.



LES GENS DE ST-GEORGES SONT COSSUS

II. TEMPS HEROIQUES.

L'histoire c'est l'amour, le souvenir pieux,
Qui transmet aux enfants la gloire des aïeux.

Que l'œuvre de l'historien soit une œuvre d'amour, ce n'est pas là médiocre consolation. Remuer des paperasses poudreuses, chercher dans le passé la vérité exacte, si possible, quand elle se perd au fouillis des traditions incertaines, puis s'exposer à la critique, impitoyable au souvenir pieux des enfants comme à la gloire des aïeux, cela demande d'être soutenu par un sentiment tout platonique et désintéressé et, par là même, d'autant plus fortifiant. Telle est l'affection qu'on porte aux bonnes vieilles ; en retour, elles nous fredonnent d'une voix cassée les chansons de leur jeunesse ou bien redisent les beaux récits de l'ancien temps. On appelle cela aujourd'hui la " Pré-histoire " ; elle ne saurait toujours prétendre à la certitude, c'est déjà beaucoup d'être probable. Que de fois il faut nous contenter de ses lueurs diffuses pour éclairer les mystères du passé.

Or, l'histoire du Richelieu est toute remplie de tragiques mystères, comme ceux de la " Jongleuse ", l'héroïque légende qui fit frémir notre imagination d'enfant.

L'aimable rivière ! On ne l'oublie pas facilement, si l'on est né sur ses bords, ou quand on a maintes fois bercé sur ses flots limpides les loisirs de ses vacances. Pourtant, elle a porté un nom suggestif des pires horreurs, celui-même dont elle fut baptisée : " la Rivière des Iroquois. " Du fond du Lac

Georges, s'avançaient, pour dévaster nos colonies, leurs flottilles de canots d'une agilité sans égale. Nul ne s'entendait comme eux à les faire bien effilés, à les conduire d'un bras énergique et sûr. A force de pagaie, ils descendaient le cours de l'eau pour se jeter à l'improviste sur Trois-Rivières, s'il ne leur prenait fantaisie de pousser leurs coups d'audace jusque sur Québec. D'autres fois, se sentant moins forts, ils venaient se cacher parmi les roseaux du Lac St-Pierre, y guetter avec la patience du félin les barques qui montaient vers Montréal. Puis, à petites journées et par la même route, ils amenaient au territoire des Cinq Cantons le butin de leurs rapines, surtout de malheureux prisonniers destinés à l'esclavage ou aux tortures. Dans l'art de raffiner les supplices ils étaient d'une férocité sans rivale.

La Rivière du Sud, dont St-Georges a d'abord porté le nom, offrait au Sauvage en maraude un endroit vraiment idéal pour y cacher son repos ; on sait avec quelles précautions il dressait son campement. Un peu en aval de l'Ile aux Noix, elle se joint au Richelieu, après l'avoir longé quelque peu en une courbe gracieuse qu'elle fait sur elle-même. Entre une baie assez profonde, formée de son élargissement, et le fleuve, se trouve une pointe de terre un peu élevée et bien ombragée.

Toujours en alerte et fort prudent, l'Iroquois ne redoutait pas trop la rivière. Son œil vigilant y découvrait l'ennemi de très loin, il cherchait seulement un léger rideau de broussailles pour se dérober à la vue, mais tout près de l'eau. Au premier signal, il y lançait son canot pour fuir en silence, si l'ennemi

était en nombre, ou se porter à l'attaque avec de grands cris féroces, quand il y avait chance d'être vainqueur. Le danger était plutôt du côté de terre, dans le bois touffu où quelque Abénaki rival pouvait se glisser en rampant. La précaution à prendre, c'était d'abord de rechercher toute trace suspecte, et, après cet examen fort minutieux, de se retrancher avec soin derrière un abatis. Or, en cet endroit, on se sentait en sûreté sous les arbres feuillus, protégés en outre contre toute surprise par les marécages voisins. Aussi la tradition ne semble pas se tromper en y plaçant un des refuges ordinaires de ces redoutables passants.

Un épisode de l'histoire des Abénakis va nous donner une juste idée de leur manière d'agir. Il rentre, du reste, tout naturellement dans le cadre de notre récit, puisqu'il s'est passé sur le territoire de St-Georges.

Dans le cours de l'été 1695, un parti d'Iroquois se réfugia un soir sur une petite île du Lac Champlain pour y passer la nuit. Cinq ou six Abénakis, en excursion de chasse de ce côté, les aperçurent et décidèrent aussitôt de les attaquer. Une entreprise aussi téméraire demandait une connaissance exacte des lieux où gitait l'ennemi. Dans ce but, ils envoient l'un d'eux et non le moins habile en ce genre d'espionnage. L'Abénaki se rendit à l'île à la nage ; puis, se glissant le plus légèrement possible à travers les herbes et les broussailles, il alla se cacher à quelques pas du campement ennemi. Autour d'un grand feu, trente Iroquois étaient assis, devisant entre eux de prochaines vengeances projetées contre les

Abénakis. Une énorme tête de bœuf, régal de leur souper, cuisait suspendue au-dessus du foyer. En déchirant avec ses doigts sa part du festin, l'un d'eux s'écria : " Puissions-nous déchirer tous ces chiens d'Abénakis comme nous déchirons cette tête et les traiter tous de cette façon ". Bien repus, ils se couchèrent auprès du feu et ne tardèrent à s'endormir.

Enragés de l'insulte, les Abénakis se rendirent aussitôt dans l'île, et profitant du sommeil de leurs ennemis, ils se jetèrent sur eux la hache à la main. Ils les massacrèrent presque tous. Par représailles, ils coupèrent les têtes des vaincus, les placèrent au-dessus du feu en répétant, à l'instar des Iroquois : " Puissions nous déchirer ainsi toutes les têtes des chiens d'Iroquois ! "

Les Abénakis nommèrent cette île " *Atepsek* ", Ile à la Tête, à cause de la tête de bœuf que les Canadiens, par allusion aux têtes des Iroquois, dirent " l'Ile aux Têtes. "

Bien que Charlevoix ne parle pas de ce fait, il est très probable qu'il l'a connu, car, sur la carte du Lac Champlain, il donne à cette île le nom d'Ile aux Têtes, qu'elle portait encore en 1758 lors du voyage de Franquet. Elle est située vis-à-vis l'embouchure de la rivière Lacolle et s'appelle aujourd'hui " Ash Island. " L'autre voisine s'appelle Ile au Sang. Comme il sera dit plus loin, elles furent concédées toutes deux à la Seigneurie de M. de M. de M.

Quatre-vingts ans plus tôt, un autre visiteur était passé, apportant celui-là, à ces berges souillées de sang et de massacres des pensées plus sereines.

S'il y venait porter la guerre c'était pour assurer la paix ; ainsi fera plus tard M. de Tracy avec les soldats de Carignan.

Champlain est le premier homme civilisé qui ait touché les eaux du Richelieu, alors appelé : Rivière des Iroquois. C'était en 1609, lorsqu'il prit part à la guerre des Nations Alliées contre les " Agniers ou Mohawks. " Il remonta le Richelieu qui était la seule route conduisant au pays des Agniers. Charlevoix nous dit qu' " après avoir parcouru quinze lieues sans rencontrer de grandes difficultés, les alliés se trouvèrent tout à coup arrêtés par des rapides qu'il était impossible de remonter avec des canots. Champlain continua sa route dans les bois et les sauvages firent portage. Le 2 juillet, la petite bande était prête à se rembarquer. Le soir venu, l'on campait sur le rivage. Selon toute probabilité ce campement a dû se faire sur les terres de la partie Sud-ouest de St-Georges, car on compte à peu près une journée de marche à partir àes rapides, jusqu'au détroit, sur la propriété Wilson.

Il nous fait plaisir de rencontrer le Père de la Nouvelle-France dans notre petit coin de terre aimée, le voir explorer nos belles forêts, en mesurer l'étendue et la richesse. Sous leurs grands arbres il a pris, le soir, avec les Sauvages, son frugal repas de maïs et de poisson grillé. Après les fatigues du jour, il s'est reposé sous une tente d'écorce ou un abris de feuillage, assis sur de verts rameaux de sapin qui lui servent à la fois de siège et de lit. Quels sacrifices il s'imposa pour réaliser cette pensée d'apôtre devenue sa devise : " Mieux vaut sauver une âme que de fonder un empire. "

Il nous est permis de suivre aussi, sur les eaux du Richelieu, le Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de l'Amérique du Nord. C'était en 1665. Il se rendait alors dans l'île Lamothe, au fort Ste-Anne nouvellement construit, et suivait l'unique route conduisant au Lac Champlain. Il avait déjà béni au départ les soldats qui s'y rendaient pour l'expédition de M. de Tracy contre les Iroquois. Mais quand il apprit par quelles épreuves la garnison avait passé, son cœur de père fut touché, et, malgré les fatigues d'un si long voyage, n'écoulant que son zèle, il résolut d'aller consoler les courageux défenseurs de la colonie.

On lit dans la Relation de 1668 au sujet de ce voyage : " Sur la fin de l'hyver toutes ces églises errantes s'étant ramassées à Tadoussac, eurent la consolation quelque temps après de jouir de la présence de Mgr l'Evêque de Pétrée, lequel après avoir fait tout sa visite en canot, c'est-à-dire à la merci d'une fresse écorce et après avoir parcouru toutes nos habitations depuis Québec jusqu'audessus de Montréal, donnant même jusqu'au Fort Sainte-Anne qui est le plus éloigné de tous les forts, à l'entrée du Lac Champlain, voulut aussi visiter notre église de Tadoussac."

La Mère de l'Incarnation l'indique assez clairement dans une lettre de 1668 : " Sa charité (de Mgr de Laval) l'avait porté peu de temps auparavant à aller visiter tous les forts jusqu'à celui qui est le plus proche des Iroquois. . . . "

Il est bien permis également de nous représenter dans son modeste canot le Prélat ennemi du faste,

soucieux avant tout du salut des âmes, longeant le domaine futur d'Henryville. Sur le rivage, sont venus s'agenouiller quelques uns des pionniers de la première heure, ce René Boileau, par exemple, et sa valeureuse épouse, Marie-Anne Robert, qu'on trouve rendus là-bas dès 1644. Le pieux Evêque dût les bénir avec tout son cœur, embrassant d'un regard plein d'espoir ces immenses solitudes encore incultes, mais riches de promesses et sur lesquelles il trace avec amour le signe de la Rédemption. Puis, l'esquif reprend sa route vers le Fort où les soldats sous les armes s'apprêtent à saluer l'illustre visiteur.

Deux autres visiteurs non moins célèbres auraient aussi sanctifié ces mêmes forêts par leur présence et, mieux encore, par leur souffrances, le Père Isaac Jogues, l'apôtre et martyr du pays des Iroquois, et, deux ans après lui, le Père Joseph Bressani.

Parti des Trois-Rivières le 2 Août 1642, pour le pays des Hurons, le Père Jogues fut pris par les Iroquois, le 4 Août, avec René Goupil, Guillaume Couture et plusieurs Hurons. Ils remontèrent la Rivière Richelieu dans toute sa longueur, puis le Lac Champlain et le Lac Georges, pour être conduits à Ossersénon et autres bourgades des Cinq Cantons, à l'ouest d'Albany. Tout le cours du long voyage fut marqué d'horribles tourments. L'héroïque missionnaire fut criblé de coups. On lui arrachait les ongles et on les lui brûlait ; par tout le corps, on lui fit de cruelles incisions qu'on emplissait ensuite de cendres brûlantes. A chaque halte, le supplice recommençait et le sang coulait à flots. Les pauvres prisonniers ont dû surtout souffrir dans les campements sur les

bords de la rivière où les canots s'arrêtaient pour la nuit. Si le martyr du généreux missionnaire ne s'est pas consommé sur le sol de la Nouvelle-France, du moins son sang a baigné nos terres. Il les a rendues fécondes, en faisant germer cet esprit profondément chrétien, cette foi vive, soutien de nos braves colons dans leurs luttes et leurs travaux.

Le Père Jogues a raconté lui-même les tourments de sa captivité, dans une lettre adressée à son Provincial. Citons ici la première partie de son pénible voyage, une large part de son sang a été versé sur nos plages.

“ Les Iroquois poussèrent un grand cri de joie,
“ comme des *vainqueurs maîtres du butin*, et nous
“ firent prendre avec eux le chemin de leurs pays.
“ (Ils remontèrent la Rivière de Sorel, pendant long-
“ temps nommée *Rivière des Iroquois*). Nous étions
“ 22 captifs ; car trois d'entre nous, avaient reçu la
“ mort.

“ Dans ce voyage, qui dura 13 jours, nous avons
“ beaucoup souffert, avec la grâce de Dieu, entr'autres
“ choses la faim, la chaleur, les menaces, et la haine
“ cruelle des Sauvages et les très-vives douleurs de
“ nos plaies encore ouvertes et envenimées, dans les-
“ quelles naissaient déjà des vers.

“ Ils prouvaient bien leur barbarie quand, nous
“ voyant épuisés par 5 ou 6 jours de marche, ils
“ approchaient de nous de sang froid, pour nous
“ arracher les cheveux et la barbe, et enfoncer profon-
“ dément leurs ongles toujours très-aigus, dans les
“ parties du corps les plus délicates et les plus sensi-
“ bles à la moindre piqûre : mais mon cœur souffrait

“ bien plus encore, quand je considérais cette marche
“ funèbre de Chrétiens, parmi lesquels se trouvaient
“ cinq anciens néophytes, et les principaux soutiens
“ de l'église naissante des Hurons.

“ Une ou deux fois, je l'avouerais avec simplicité,
“ je ne pus retenir mes larmes. J'étais affligé de leur
“ sort et de celui de mes compagnons, et l'avenir me
“ remplissait d'inquiétude. Je voyais en effet les
“ Iroquois mettre une barrière au progrès de la foi
“ chez un grand nombre d'autres peuples, à moins
“ d'un secours tout spécial de la divine Providence.

“ Le huitième jour nous rencontrâmes une bande
“ de 200 Sauvages, qui allaient en guerre. (Ils étaient
“ alors arrêtés dans une petite île du lac Champlain.)
“ Ils nous accueillirent avec le préjugé qu'il faut pré-
“ luder à la guerre par la cruauté, et que celle-ci est
“ la mesure du succès de l'autre. Ils rendirent
“ d'abord grâce au soleil, qu'ils regardent comme le
“ Dieu des combats, et félicitèrent leurs compatriotes
“ par une bruyante décharge de fusils. Alors ils cou-
“ pèrent tous des bâtons dans la forêt voisine, pour
“ se mettre en état de nous recevoir. Aussitôt que
“ nous eûmes mis pied à terre, ils se rangèrent en
“ deux haies, et nous accablèrent tellement de coups,
“ que me trouvant le dernier, et par là même plus
“ exposé, je tombai accablé par leur nombre et leur
“ cruauté, au milieu du chemin pierreux qui condui-
“ sait à la colline sur laquelle ils avaient élevé un
“ théâtre. Je m'attendais à mourir au milieu d'un
“ pareil traitement. Aussi, soit faiblesse, soit lâcheté,
“ je ne me relevai pas.

“ Dieu seul pour l'amour et la gloire de qui il

“ est honorable et doux de souffrir ainsi, connaît com-
“ bien de temps et avec quelle barbarie ils me frap-
“ pèrent. Poussés par une cruelle compassion, ils
“ s’arrêtèrent enfin pour m’emmener vivant dans leur
“ pays. Ils me portèrent sur le théâtre, à moitié
“ mort, et tout couvert de sang.

“ Je respirais à peine, lorsqu’ils m’ordonnèrent
“ de descendre pour m’accabler d’injures, d’opprobres,
“ et d’une infinité de coups sur la tête, sur les épaules
“ et sur tout le corps. Je ne finirais pas, si je vou-
“ lais raconter tout ce que nous eûmes à souffrir, nous
“ autres Français. Ils me brûlèrent un doigt et en
“ broyèrent un autre avec leurs dents. Ceux qui
“ l’avaient déjà été, furent disloqués avec violence, de
“ telle sorte que maintenant encore après leur guéri-
“ son, ils sont horriblement difformes. Le sort de
“ mes compagnons ne fut pas meilleur.

“ Dieu nous fit bien voir qu’il prenait soin de
“ nous, et qu’il voulait nous éprouver, et non nous
“ décourager. Un de ces Sauvages qui ne respirait
“ que le sang et la cruauté, s’approche de moi, qui me
“ tenais à peine sur mes jambes, et me saisissant le
“ nez d’une main, il se prépare à le couper avec un
“ grand couteau, qu’il avait dans l’autre. Que faire ?
“ Persuadé que je serai bientôt brûlé à petit feu, j’at-
“ tends immobile, me contentant de pousser intérieure-
“ ment un cri vers le ciel ; mais retenu par une
“ force surnaturelle, il s’arrêta au moment de couper.
“ Un quart d’heure environ après, il revint de nou-
“ veau à moi, comme s’il se fût reproché sa timidité
“ et sa lâcheté, et se mit en devoir d’exécuter son
“ dessein ; mais se sentant encore repoussé par une

“ puissance invisible, il se retira. C'en était fait de
“ moi, s'il m'eût mutilé, car les Sauvages ne laissent
“ pas la vie, à ceux qui sont dans cet état. Je fus
“ ramené à mes gardiens, après tous les autres, et la
“ nuit étant bien avancée. Elle se passa dans de
“ grandes souffrances et sans nourriture, quoique j'en
“ fusse presque entièrement privé depuis plusieurs
“ jours.

“ Mais ce qui rendait ces douleurs plus sensibles,
“ c'était de voir exercer les mêmes cruautés envers les
“ chrétiens Hurons, et de plus atroces encore envers
“ le bon Eustache. Ils lui coupèrent en effet les deux
“ pouces, et par la plaie de la main gauche, ils enfon-
“ cèrent jusqu'au coude un bâton très-aigu. Il sup-
“ porta cette douleur avec un courage héroïque et
“ chrétien.

“ Le lendemain nous rencontrâmes encore d'au-
“ tres canots de guerriers, qui coupèrent quelques
“ doigts à nos compagnons. Quant à nous, nous en
“ fîmes quittes pour la crainte. ”

Deux ans après le Père Jogues, le 27 Avril 1644,
le Père Bressani partait, lui aussi, pour les missions
du pays des Hurons. Presqu'au même endroit que
son confrère, il fut capturé le 30 Avril par les Iro-
quois, avec un Français et six Sauvages. Les Iro-
quois montèrent cette fois encore, vers leur pays par
la rivière Richelieu jusqu'aux Rapides de Chambly
et voyagèrent ensuite six jours à pied à travers la
forêt jusqu'au Lac Champlain, ou plus probablement
la baie Missisquoi.

Voici comment le Père racontait au Général de la Compagnie de Jésus, sa capture et ses souffrances : “ Le 3ème jour, (le 30 Avril) à 22 ou 24 milles des Trois-Rivières et à 7 ou 8 du Fort Richelieu nous tombâmes dans une embuscade de 27 Iroquois, qui tuèrent un de mes sauvages et firent les autres prisonniers ainsi que moi. . . . Le 4 Mai nous nous embarquâmes sur une rivière, (le Richelieu). Nous fûmes deux jours à remonter cette rivière jusqu'à une chute d'eau, (le rapide de Chambly,) qui nous força à mettre pied à terre et de marcher 6 jours dans les bois. . . . Je ne raconterai pas ici tout ce que j'eus à souffrir dans ce voyage, il suffit de dire que nous devons porter nos bagages dans les bois par des chemins non frayés, où on ne trouve que des pierres, des ronces, des trous, de l'eau et de la neige, celle-ci n'avait pas encore entièrement disparue. Nous étions nu-pieds, et nous restions à jeun quelquefois jusqu'à 3 et 4 heures depuis midi, et souvent la journée entière exposés à la pluie et mouillés jusqu'aux os. Nous avons même à traverser quelquefois des torrents et des rivières. ”

Ceci explique comment en 6 jours les prisonniers n'aient franchi que 25 milles, la distance du rapide à la Baie de Missisquoi. C'était encore la route la plus courte et la moins pénible pour atteindre le Lac, où ils arrivèrent le 10 Mai. Le Père Bressani a donc traversé toute la paroisse de St-Georges, avec ses compagnons d'infortune.

Comme les autres, ces nouveaux prisonniers

eurent à subir mille cruautés, surtout le Père Bresani. La nuit, aux campements, on les faisait coucher sans vêtements et sans abri, sur la terre humide, les pieds et les mains attachés à des poteaux. On leur arrachait la barbe, les cheveux et les ongles, on leur faisait prendre des charbons ardents, on alla même jusqu'à mettre de l'ordure dans la bouche du Père. Il fut enfin vendu aux Hollandais et retourna à la Rochelle, après quatre mois de souffrances. Comme le Père Jogues, il revint aux missions du Canada, mais n'eut pas comme lui la gloire de verser son sang. Il fit encore trois voyages au pays des Hurons, et, quand leur nation eut été dispersée, il alla terminer ses jours dans sa patrie. Il mourut à Florence, le 9 Septembre 1672.

Lui aussi a donc tout probablement sanctifié par ses douleurs et ses mérites le territoire de St-Georges. N'avais-je pas raison d'appeler : Temps héroïques, l'époque lointaine où toutes ces gloires ont passé sur nos rives ? Si d'aucuns trouvaient cet honneur un peu incertain, je répondrais qu'il vaut mieux encore en garder tel quel le souvenir et le culte. La vérité n'y perd rien, la postérité y gagne beaucoup. Aux heures mauvaises, où la foi a besoin d'être avivée, rien n'encourage comme les belles actions d'honneur et de vertu, lorsqu'elles ont brillées sur la terre qu'on laboure, dans l'antique maison héritée d'ancêtres lointains. N'est-on pas tenu soi-même, alors, sous

peine de déchoir, de garder intact cet honneur, quoi-
qu'il en coûte, et de pratiquer ces vertus si héroï-
ques soient-elles ? Or ici, l'histoire continue de l'affir-
mer, il n'y a pas eu déchéance.



DEUX PIONNIERS

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

III. PREMIERS ETABLISSEMENTS.

A quoi sert ta grandeur, ta force ou ton génie,
Si c'est pour en servir le reste des humains ?
Il faut, pour acquérir la richesse infinie,
Donner tout à plein cœur, donner à pleines mains.

LS. MERCIER.

Les fondateurs de la Nouvelle-France ne sont pas venus chercher ici la richesse, ni l'or arraché au palais des Incas par l'aventurier Pizarre, ni cette fortune plus durable devenue chez nos voisins une richissime République. Parmi eux, beaucoup ambitionnèrent avant tout la "richesse infinie" mais supra-terrestre d'un grand domaine chrétien. D'autres servaient simplement la Patrie et le Roi en fils cadets de famille noble, trop pauvre pour bien tenir son rang. C'étaient aussi, à leur manière, des héros, ces jeunes officiers de France partis pour faire la guerre au pays lointain des neiges. Ils se sont bravement battus et pour un piètre salaire, tandis que les intrigants retiraient le plus clair du profit, en de très nobles desseins, entrepris avec un courage splendide, mais sans cesse compromis par la politique Européenne et ses traités désastreux. Si par hasard ils n'avaient pas travaillé pour la "richesse infinie", ils ont été de bien pitoyables dupes.

Avouons aussi, pour mettre les choses au point, qu'ils furent de mœurs plutôt faciles. Après les dures campagnes, où ils ne ménageaient point leur bravoure et leurs fatigues, ces longs mois d'hivernement, passés dans les meilleurs salons d'une société on ne peut plus hospitalière, ont passablement nui à

leur réputation. Fort mal payés, comment pouvaient-ils jouer si gros jeu ? Grâce sans doute aux avances de fonctionnaires usuriers, comme il en foisonnait dans l'administration déplorable du temps. Ceux-ci se rattrapaient largement sur la caisse royale et les fournitures de l'armée.

Il fallut pourtant se décider à faire pour eux quelque chose ; la récompense projetée devenait un plan magnifique de colonisation, si les circonstances eussent permis de le réaliser.

Le gouvernement de Louis XV, appauvri par les revers et plus encore par le désordre et l'inconduite, imagina, faute d'espèces, de payer les plus méritants en concessions de terres et titres nobiliaires. Tous ces beaux domaines furent officiellement mesurés et taillés à même l'immense territoire de la colonie ; il y avait où choisir. Autre chose était d'en prendre possession, de déboiser, de coloniser et puis de se défendre. Cela eût bien pris la vie d'un homme, moyennant deux choses : les finances et la paix. Ai-je assez dit s'ils étaient pauvres et faut-il maintenant parler de la paix ?

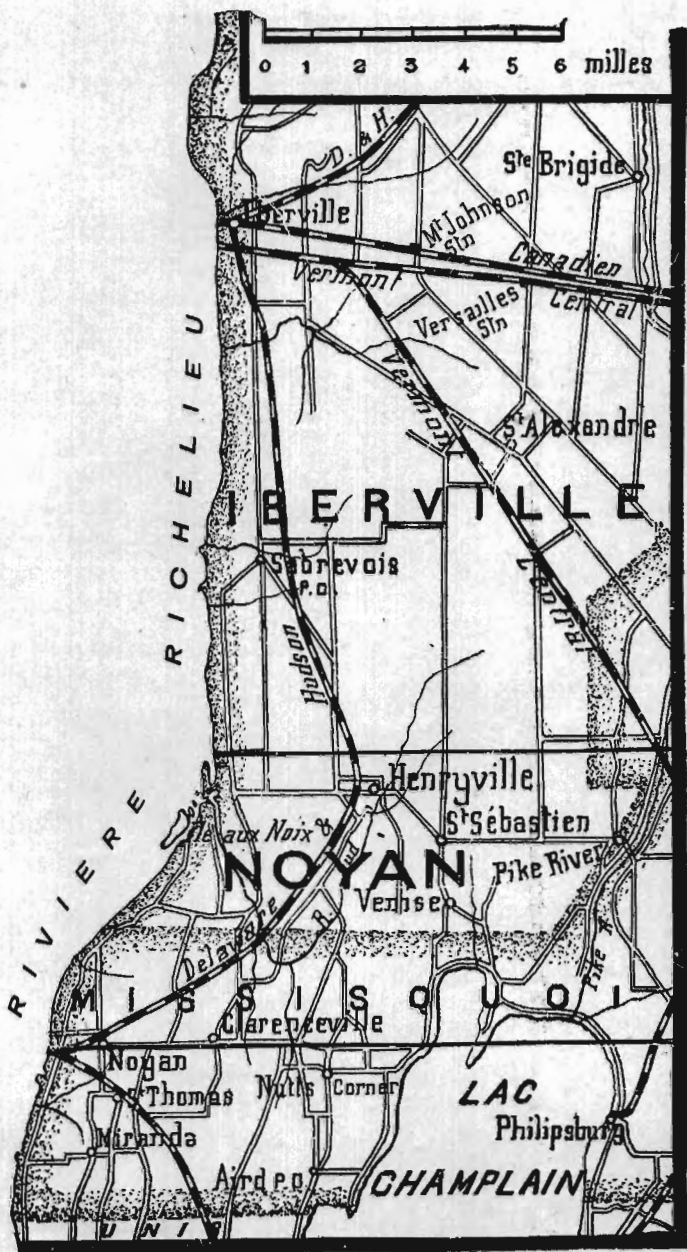
Ces concessions furent signées en 1734 ; or, dès ce temps, notre malheureux sort commence à se dessiner nettement. En 1741, éclate la guerre de la succession d'Autriche ; elle amena la perte de Louisbourg. Puis c'est la guerre avec les Colonies Anglaises, enfin la glorieuse et inutile campagne de 1755 à 1760, la prise de Québec et la Cession à l'Angleterre du travail et du dévouement de deux siècles. Ceux qui avaient reçu de ces beaux fiefs, tout en forêts vierges, n'eurent le loisir ni peut-être le désir

de les visiter, bien moins encore d'y entreprendre les travaux coûteux et pénibles d'une exploitation profitable. Pourtant, disons-le encore, c'eût été une fructueuse poussée de colonisation, si la Cour de France et ses ministres y eussent prêté le moindre intérêt pratique ; un instant on sembla le comprendre.

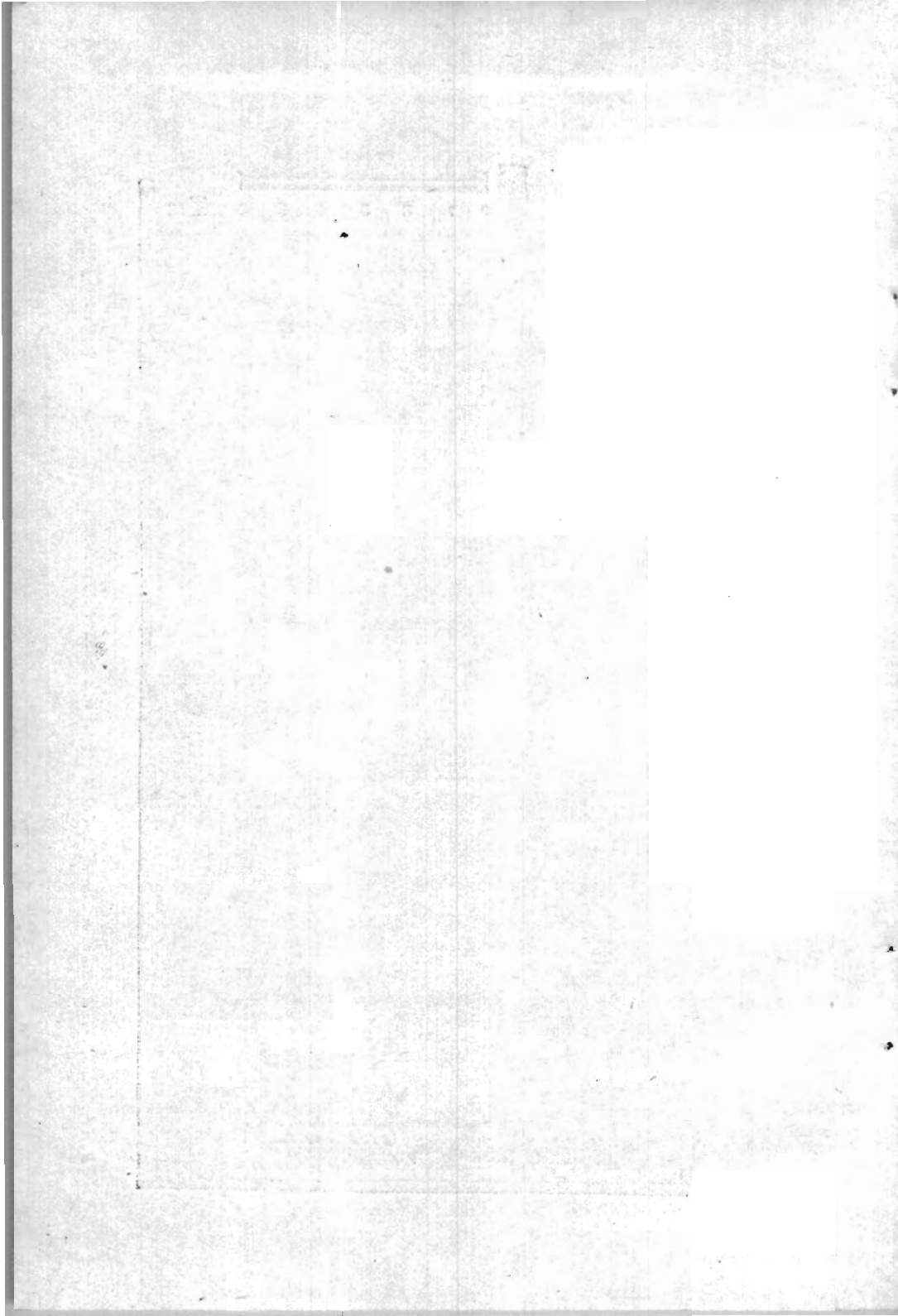
Lorsque l'expédition de M. de Tracy et l'énergie de Frontenac eurent réduit la Nation Iroquoise, la Colonie prit un rapide essor. Les cinquante années de paix et de prospérité qui suivirent comptent parmi les plus belles du Régime Français. En ce laps de temps, la population décupla et nos campagnes comme nos villes bénéficièrent du merveilleux élan donné au progrès.

Toutefois, si le danger n'existait plus du côté des Cinq Cantons, si longtemps redoutés, il fallait toujours compter avec l'ambition croissante des Colonies Anglaises. Le Lac Champlain et son magnifique bassin était à nous, mais plus que jamais convoité par nos voisins et si faiblement défendu. Le Fort Ste-Anne, sur l'Ile Lamothe, était bien placé pour barrer aux Iroquois la route du Richelieu, mais tout à fait insuffisant si on voulait conserver un réel empire sur le Lac. On établit donc un poste, en 1731, au pied même des rapides qui déversent les eaux du Lac Georges. A Robert d'Amours de la Morandière, officier du Génie, fut confiée la construction du Fort St-Frédéric, sur cette pointe de terre, alors appelée Pointe à la Chevelure, qu'on nomme aujourd'hui Crown Point. Tout près de là s'est élevé plus tard l'immortel Carillon.

Or il est facile de le comprendre, pour garder à



Carte de la Seigneurie de Noyan, gracieusement prêtée par la Librairie Beauchemin, qui, ornant ainsi l'envers de ses cahiers de devoirs, permet à nos jeunes écoliers d'étudier la géographie pratique du pays.



nous toute cette fertile vallée du Richelieu, des rapides de St-Jean à la tête du Lac, il fallait songer au plus tôt à la coloniser. Le Sieur Auger, arpenteur Royal, fut donc envoyé en 1733, pour dresser la carte de la région et y délimiter les futures concessions. Dès cette même année, au mois d'Avril, M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur, et l'Intendant Gilles Hocquart concédaient "à Pierre Jacques Payan de Noyan, Sieur de Chavoy, alors Capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine, deux lieues de terre en front, par trois lieues de profondeur : bornées au Nord à un quart de lieue de la Rivière du Sud et s'étendant à une lieue et trois quarts au sud de la même rivière, de telle sorte que le front de la concession soit de deux lieues sur la Rivière Chambly par trois lieues de profondeur, joignant aux terres non concédées (aujourd'hui Township de Stanbridge) y comprenant l'Île aux Têtes et autres îles qui se trouvent sur la rivière Chambly, vis-à-vis la dite concession."

En même temps, le Gouverneur et l'Intendant concédaient au Sieur Charles de Sabrevois de Bleury, Lieutenant des troupes de la Marine, Commandant au Fort de Chambly, deux lieues de terre en front par trois en profondeur, entre la seigneurie de Bleury, (aujourd'hui Iberville,) à lui déjà concédée, et celle de Noyan. Ces concessions furent ratifiées et confirmées par sa Majesté Louis XV, le 6 Avril 1734.

Encore plus au sud, deux Seigneuries furent données à des officiers de milices : Foucault, aujourd'hui Clarenceville et Belcourt, aujourd'hui Alburgh, dans le Vermont. Toutes les deux, un moment, firent partie du territoire de St-Georges.

D'après les titres des concessions, les Seigneurs devaient tenir feu et lieu sur leurs Seigneuries et y établir des censitaires. Officiers dans l'armée régulière, à cette époque de guerre continuelle, dépourvus d'ailleurs des moyens nécessaires, rien de surprenant s'ils faillirent à leurs obligations. Le Gouvernement Royal se montra sévère. Le 10 Mai 1741, M. de la Jonquière, par l'Intendant Bigot, porta une ordonnance réunissant la Seigneurie de Sabrevois au domaine Royal. Elle lui fut restituée le 1^{er} Novembre 1750. Il est bien probable que pareille mesure fut prise contre d'autres Seigneurs. Cependant, en cette même année 1750 ils avaient tous repris possessions de leurs terres.

Les premiers essais de colonisation remontent au plus tôt à 1740. Jusqu'alors, les bois épais de Noyan et Foucault n'avaient abrité que de fugitifs campements de Sauvages ou d'hommes d'armes, et, tout au plus la cabane, bien provisoire elle-même, d'un trappeur venu chasser le castor sur les rives de la Rivière du Sud.

Le grand obstacle à tout développement, c'était le défaut de communication. En 1741, l'Intendant Hocquart assura le service régulier d'une barque, reliant entre eux les deux forts de St-Jean et de St-Frédéric. Le commandement en fut confié au Capitaine Jacques Payan dit St-Onge. Dans l'acte de mariage de son fils Nicolas, au Fort de St-Jean, le 4 Août 1758, il porte le titre pompeux d' " Amiral du Lac Champlain. " Dès ce moment commencent les établissements le long du Richelieu. M. de Noyan reçut d'abord pour coloniser ses terres des anglais,

plus tard renvoyés par le gouvernement. Ce devait être des prisonniers ou captifs, pris dans les excursions de "partisans" fréquentes alors, et qu'on échangeait ensuite. Le premier connu est Duncan Cameron. Il se fixa, avec quelques autres, anglais et canadiens, sur les bords de la Rivière du Sud, là même où se trouve aujourd'hui Henryville. Aussi ce village a-t-il porté dès lors, et pendant longtemps le nom de "Rivière du Sud."

Plus haut, j'ai parlé de René Boileau et d'Anne Robert ; c'est là la première famille canadienne établie sur Noyan, ainsi qu'il appert à un acte de cession et transport, en date du 27 Septembre 1744, passé devant Hodiesne, notaire royal à Chambly. René Boileau avait sa ferme d'abord au quai de St-Paul de l'Île aux Noix, et lorsque la barque du gouvernement eut bien établi son service, il se transporta à la pointe nord-est de la Rivière du Sud. Il y tint quelque temps une hôtellerie. L'endroit était évidemment favorable pour atterrir, car au commencement du siècle dernier il y avait encore là un hôtel.

A St-Frédéric vivaient deux frères de Boileau : Pierre, établi en 1741 et Michel, interprète des Sauvages. On relève encore sur la Seigneurie de Foucault, François Laporte dit Labonté et, sur l'île Langevin, Mde Legardeur de Croisilles. Enfin autour d'un moulin en pierre, bâti par M. de Foucault, s'était groupé un petit village de huit ou dix feux. Il s'appelait St Denis.

Tel fut le résultat, peu appréciable et fort précaire, de cet essai de colonisation. Que devinrent en effet ces quelques familles car elles n'ont laissé aucune

trace de leurs travaux. Elles ont vécu évidemment de chétives ressources ; on voit, par exemple, que les défenseurs de Carillon n'ont nullement compté sur le pays, je ne dis pas pour la subsistance du soldat, mais même pour la table de l'officier.

Survint ensuite la famine et l'hiver extrêmement d'êt de 1757-58 ; dans ce pays tout neuf, si loin des secours, la souffrance dut être terrible. Wolf s'avantait sur Québec, les forces entières de la Colonie, épuisée par cinq années de lutte, y furent concentrées, Carillon et le Lac Champlain abandonnés. A peine laissa-t-on à l'Île aux Noix un faible poste d'observation. C'était l'heure des désastres. Ces pauvres gens avaient déjà trop souffert pour espérer grand'chose de l'avenir. Sans défense et sans ressources, ils se retirèrent à St-Jean ou Montréal. Il n'est resté d'eux que ces vagues souvenirs ; pourtant ils ont semé au sol d'Henryville leur grande part de mérites. Dieu sait ce qu'ils ont fait ; peu importe si les hommes l'ignorent.

A leur brève histoire il convient de joindre le peu que l'on sait de Pierre Jacques Payan de Noyan. C'était le fils de Pierre Payan de Noyan, Sieur de Chavoy, capitaine d'une compagnie de marine, venu au pays vers 1690 avec son oncle, M. de Bienville. Peu de temps après son arrivée, le Sieur de Chavoy avait épousé à Montréal Jeanne Catherine Lemoine, sœur de Lemoine d'Iberville ; de ce mariage naquit Pierre Jacques, plus tard, seigneur de Noyan, baptisé le 3 Novembre 1695. Il devint, lui aussi officier au détachement de la marine. Il était en 1756 Major de Montréal et fut alors promu Lieutenant du Roi au

gouvernement de Trois-Rivières. Du 25 Mai au 27 Août 1757 il commande au Fort Frontenac. Quand Bradstreet vint l'attaquer avec plus de 3000 hommes, il dut capituler, n'ayant que 70 soldats. Echangé presque aussitôt, il revint à Montréal avec sa petite garnison. Quelle part prit-il ensuite aux dernières batailles ? Je ne sais ; on ne voit son nom nulle part. Après la Cession il passa en France. Il y fut mal accueilli et même mis à la Bastille pour y attendre durant quinze mois le procès intenté contre l'Intendant Bigot et ses complices, " auteurs des monopoles, abus, vexations et prévarications commis au Canada." Ce n'était pas un des grands coupables ; il fut simplement admonesté et condamné à six livres d'aumônes, pour la reddition, bien excusable pourtant, du Fort Frontenac. Il mourut peu de temps après. En 1764, la Seigneurie de Noyan fut vendue à Robert Christie, par sa veuve Catherine d'Aillebout de Mantet, fille de M. d'Aillebout de Mantet, commandant de l'expédition envoyée par Frontenac, en 1690, contre Albany, pour venger sur les Anglais le massacre de Lachine, attribué à leurs menées et conseils.

L'insuccès de cette tentative de colonisation tient à ces mêmes causes qui ont amenées la perte de la Nouvelle-France : malversations dans le gouvernement du pays, au détriment de ses défenseurs réduits à la misère ; indifférence profonde de la Cour Royale. Les correspondances de Montcalm et de Doreil le prouvent clairement mais leurs représentations ne furent guère écoutées.

Le Marquis de Montcalm écrivait de Québec, le 19 Février 1758, à M. de Moras, ministre de la Marine :

“ Suivant votre lettre, Monseigneur, Sa Majesté ne veut pas revenir sur le retranchement du traitement accordé aux officiers des troupes de terre pendant les campagnes de 1755 et 1756. Je me borne à vous représenter qu'il est douloureux qu'à mesure que la cherté des vivres augmente, leur traitement diminue. D'être payé en espèces, comme M. de Machault l'avait arrêté avec M. de Ségelles, fait une diminution considérable dans leur traitement. J'ai déjà eu l'honneur de vous en écrire dans ma lettre du 4 Novembre de l'année dernière, et de vous proposer de continuer à les faire payer en papier (ce qui sera avantageux au Roi, qui n'aura plus d'espèces à hasarder), mais en même temps de porter les appointements du capitaine, qui sont de 2760 livres, à 1000 écus, et les autres en proportion. Les lieutenants plus à plaindre, ne peuvent plus vivre avec leurs appointements. Qu'on ne compare pas leurs appointements avec ceux des officiers de la colonie, qui ont les ressources de donner dans le commerce, dans les entreprises, et d'espérer part aux profits de la traite et dans l'habitude de tirer parti de leurs courses avec les sauvages.

“ Pour ce qui me regarde, Monseigneur, M. de Machault m'avait assuré que le Roi m'aiderait et me mettrait en état de vivre d'une façon convenable ; la nécessité d'obtenir de la considération, de répondre à l'honneur d'être le commandant d'un corps de plus de 250 officiers, de vivre avec ceux de la colonie pour entretenir cette union tant recommandée, l'honneur de commander les uns et les autres dans des camps où je dois leur faire voir que, si je leur donne l'exem-

ple de la frugalité dans les marches et les opérations, je sais dans les camps stables vivre avec dignité, ces motifs m'obligent à faire pour ma table une dépense à peu près égale à celle du gouverneur général ; cependant ses appointements sont bien au-dessus des miens, et ses émoulements et ses moyens au-dessus de ses appointements. Si vous ne venez, Monseigneur à mon secours et que je serve encore quelques années dans la colonie, je serai obligé de vendre le patrimoine de mes enfants. M. Bigot a bien voulu autoriser le trésorier de la marine à m'avancer les 12000 francs que je lui dois ; et plus j'irai plus je lui devrai. ”

De son côté, M. Doreil écrivait de Québec, le 31 Juillet 1758, dans une lettre secrète au Maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre :

“ L'ineptie, l'intrigue, le mensonge, l'avidité, perdront dans peu cette colonie, qui coûte si cher au Roi. Si elle échappe cette année, ce qui n'est pas encore certain, l'ennemi pouvant revenir avec de plus grandes forces et plus de précautions, il est absolument nécessaire de faire la paix cet hiver, Monseigneur, ou elle sera aux Anglais l'année prochaine. Quelque chose que M. de Vaudreuil puisse écrire, ou faire écrire ou dire, il est de la plus grande importance de changer toute l'administration aussitôt la paix faite ; si elle devait tarder à se faire, changer dès à présent le gouvernement, sans quoi le Marquis de Montcalm aura soutenu cette machine toujours prête à s'écrouler pour la voir périr enfin, et peut-être en être l'injuste victime. Il y a deux ans qu'il ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que

l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut ni rien prévoir ni rien ordonner. Il use sa santé, ruine sa bourse, voit tout le mal, en est pénétré ; ne pouvant y remédier ni faire le bien, il demande son rappel et sert en attendant à son ordinaire. Il devra 10000 écus au 1er Janvier ; son désintéressement fait la critique, excite la jalousie et attire l'inimitié. Il a eu beaucoup de peine à calmer l'officier et le soldat français qui enfin, après plus de trois ans de souffrances, ont éclaté. Pendant l'action du 8 Juillet, les derniers ont tenu des propos dignes d'être recueillis ; en voici un entre autres : " M. de Vaudreuil a vendu le pays, mais nous ne souffrirons pas qu'il nous livre, il nous a sacrifiés pour nous faire couper les oreilles ; défendons-les ! Vive le Roi et notre général ! "

Le dernier et glorieux combat de la résistance suprême doit clore naturellement ce chapitre. Il s'est livré sur l'Île aux Noix, au commandement d'un jeune officier déjà remarquable, plus tard homme de science et navigateur célèbre, M. de Bougainville. Colonel à ce moment, il avait gagné ce grade, et la Croix de St-Louis, à combattre partout fort bravement aux côtés de Montcalm, qui l'avait pris comme aide-de camp et amené avec lui au Canada en 1756.

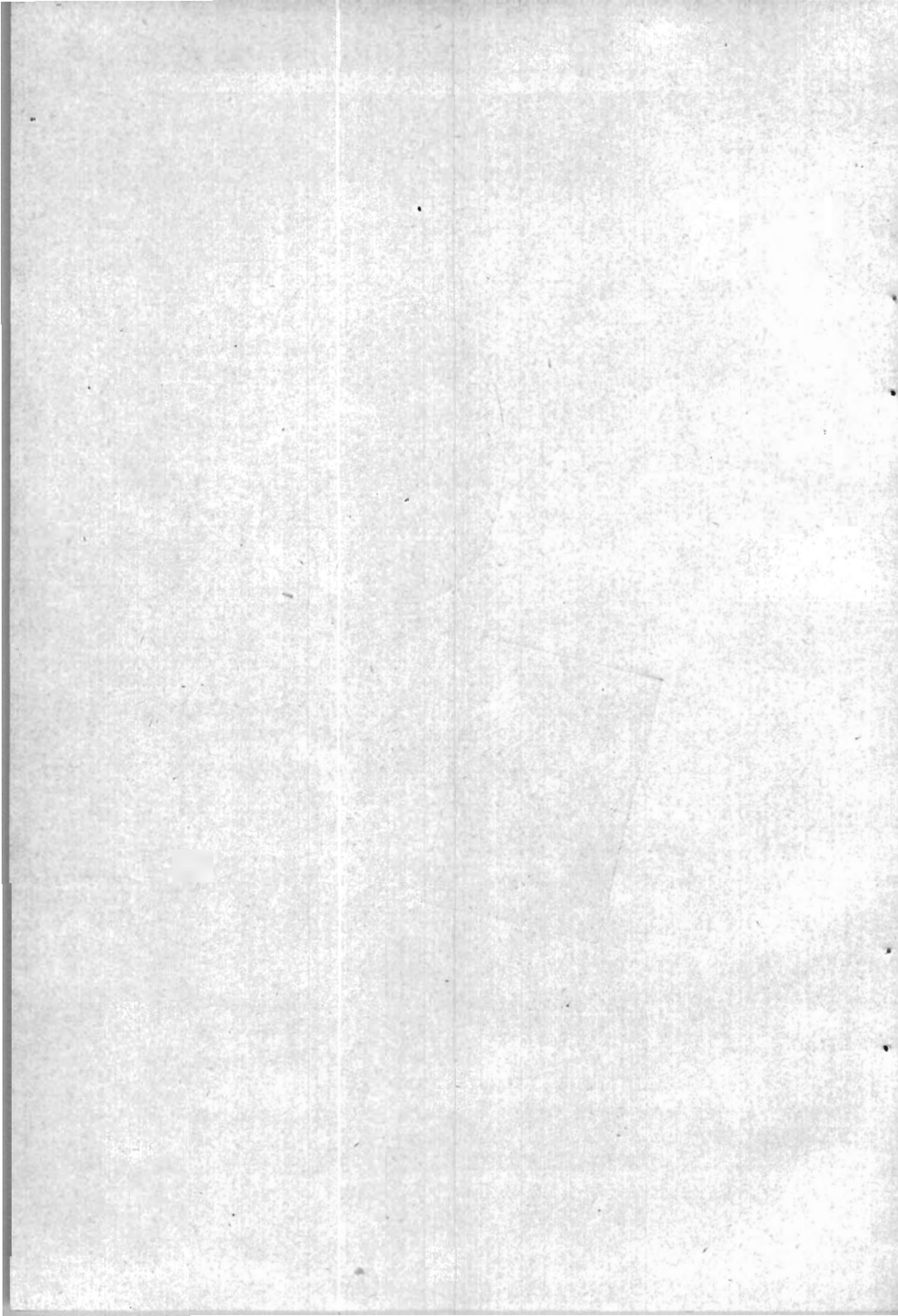
Après la mort de Montcalm et la bataille de Ste-Foye, où il se distingua, Bougainville fut chargé par M. de Lévis d'un poste d'honneur. Contre toute espérance, l'énergique Général attendait encore les secours de France. au moment même où la Cour nous donnait aux Anglais. Pour lui il s'agissait donc de tenir aussi longtemps que possible. L'ennemi concentrait ses forces sur Montréal et par le Lac Champlain



CAPT HOGLE

MR. GOODNOW

MME GOODNOW



s'avançait un corps d'armée et une flotte. Le régiment de Guyenne sous les ordres de Bougainville alla se retrancher sur l'Ile aux Noix. Les travaux déjà commencés furent poursuivis avec vigueur. Le 16 Juin 1760, M. de Bougainville écrivait au ministre de la Guerre : " Les ennemis maintenant nous menacent de toutes parts, et, quoique réduits par notre victoire même à une poignée de monde, nous défendrons cette colonie jusqu'à la dernière extrémité. Le sentiment d'une position aussi critique, les misères de toute espèce qui les enveloppent, la privation presque entière de toute viande, car on est réduit à un quartieron par jour, et, bientôt même, il le faudra supprimer, les maux passés, présents et ceux qu'on envisage pour l'avenir, n'ont rien diminué au courage, à l'ardeur, au zèle des troupes pour le service de Sa Majesté.

" L'on m'a confié la Frontière du Lac Champlain. J'occupe avec 450 hommes le poste de l'Ile aux Noix, et je tâche de suppléer au nombre par les travaux que j'y fais faire nuit et jour, et dans lesquels je suis merveilleusement secondé par la bonne volonté des officiers et soldats, que j'ose dire être sans exemple. "

C'était une belle position stratégique que l'Ile aux Noix ; elle avait déjà été reconnue par l'Officier du Génie Désandrouins. Un mémoire non signé de 1758 la signale parmi les positions à prendre entre St-Jean et Carillon :

" L'Ile aux Noix m'a paru avoir plus de cinq cents toises de long. L'extrémité du sud peut avoir deux cents toises de largeur et est assez élevée ; celle du nord est beaucoup plus large et entièrement

noyée ; d'ailleurs elle serait inutile ; il suffit que la tête de l'île soit accommodée.

“ Elle m'a parue beaucoup plus éloignée de terre des deux côtés que ne l'a jugée M. Désandrouins, cependant à la portée du canon. A une demie-lieue au-dessus de l'île aux Noix, sur la côte de l'est, est une pointe sèche et assez élevée où l'on construisit, il y a deux ans, des hangars pour des charpentiers, dont il reste encore partie avec une croix. Elle est vis-à-vis une autre pointe marquée sur les plans pointe à Margot. C'est le lieu le plus étroit de la rivière ; elle parait inabordable par terre parce que toutes les parties voisines sont noyées ; je crois même que les bois derrière cette pointe sont très marécageux. Elle enfile admirablement tout le chenal de la rivière jusqu'à une demi-lieue au-dessus. Elle ne laisse entre elle et la côte de l'ouest qu'un espace tout au plus égal à celui qui est aux deux côtés de l'île aux Noix. Cette côte de l'ouest, vis-à-vis et fort loin au-dessus est tout-à-fait noyée. ”

Apparemment l'auteur du mémoire fit cette reconnaissance au temps des hautes eaux, et ces crues sont assez fréquentes et parfois prolongées. En tout cas c'est bien sur cette pointe que les Américains atterrirent pour gagner la rivière du Sud et tourner les positions de Bougainville.

L'année suivante, M. de Bourlamaque fut chargé par le Chevalier de Lévis de fortifier l'île aux Noix ; il y fit un séjour de trois mois. Il écrivait le 13 Août 1759 :

“ A l'égard de l'île aux Noix, je n'ai pas encore pu y faire grand'chose, parce que les pluies continuel-

les ont empêché le travail. Mais à quelque chose malheur est bon : elles ont gâté les bois, et le vent du sud-ouest prodigieux qui dura tout hier, a fait refouler les eaux du lac et monter la rivière d'un pied et demi ; elle a déjà rebaisé et rebaisera encore s'il fait sec ; mais l'eau est entrée dans le bois à bien des endroits.

“ Je suis occupé à faire continuer les retranchements, les faire munir sur le devant d'un fossé palissadé, barrer la rivière par des cajeux. Le fond est roc et on ne peut y mettre de pieux. J'ai trois chébecs et une barque de huit pièces de canon sur le lac, qui se replieront sur moi, quand l'ennemi viendra, s'ils ne peuvent l'arrêter, et s'ils le voient passer, comme je l'espère. Je les embosserai par le chenal pour garder le passage au-dessous de mes batteries. J'ai une gabare dont je fais une redoute avec cinq pièces de canon sur un bord, que je placerai à même fin, plus la redoute flottante, que vous connaissez, que j'arme aussi de deux pièces.

“ Si j'ai le temps, je rendrai l'île aux Noix une forteresse imprenable l'épée à la main, et la rivière impossible à passer devant l'île. Mais il faut du temps ; ce qui est de sûr, est qu'on n'en perd point. La générale tous les matins ; les officiers y sont tous ; chaque bataillon a sa tâche ; mais la pluie n'a pas cessé et cette île est un cloaque, il faut ponter partout.

“ L'ennemi peut venir par le bord de la rivière aboutir au-dessous de l'île ; mais si les bois restent comme ils sont à présent, il y aurait bien de la difficulté. Cela était très aisé quand je suis arrivé, et le

serait devenu bien plus si le beau temps eût continué ; voici le temps où les bois ne sèchent guère.

“ Le portage de la baie de Missiscoui, qui n'est que de quatre lieues, eût été beau aussi, s'il eût fait sec. Il a été reconnu hier. Il y a trois-quart de lieue qui paraissent impraticables à présent.

“ Un beau coteau m'a-t-on dit, mène à St-Jean, en débarquant à une lieue d'ici. Six lieues de portage en tout. Je l'ai fait reconnaître ; il y a un endroit gâté par les pluies, où il faudrait un travail immense pour y faire des transports.

“ Les Anglais peuvent débarquer à la pointe où était la croix, en avant de l'île aux Noix, et se rendre en suivant la rivière, à cinq ou six cents toises dans le bois, à la rivière du Sud, demi-lieue au dessus de son embouchure, belle eau qui les mène dans la rivière St-Jean au-dessous de l'île aux Noix. J'ai reconnu l'embouchure et je suis sûr qu'ils n'y passeront pas.”
Ils y passèrent malheureusement.

En effet le 16 Août, l'armée Anglaise du Lac Champlain débarqua sur la rive sud du Richelieu, exactement sur cette pointe à une lieue au-dessus de l'île aux Noix. A travers les bois elle s'ouvrit un chemin vers la Rivière du Sud, pour se trouver ainsi au-dessous de l'île. Nous avions quelques petits bâtiments armés de pièces légères, ils furent mouillés au débouché de la rivière, mais l'ennemi comptait huit à neuf mille hommes et tous travaillèrent pendant deux jours à monter de fortes batteries sur la langue de terre appelée “ la pointe du gouvernement”. En outre, ils étaient appuyés de cinq bâtiments armés chacun de vingt pièces, et par deux batteries

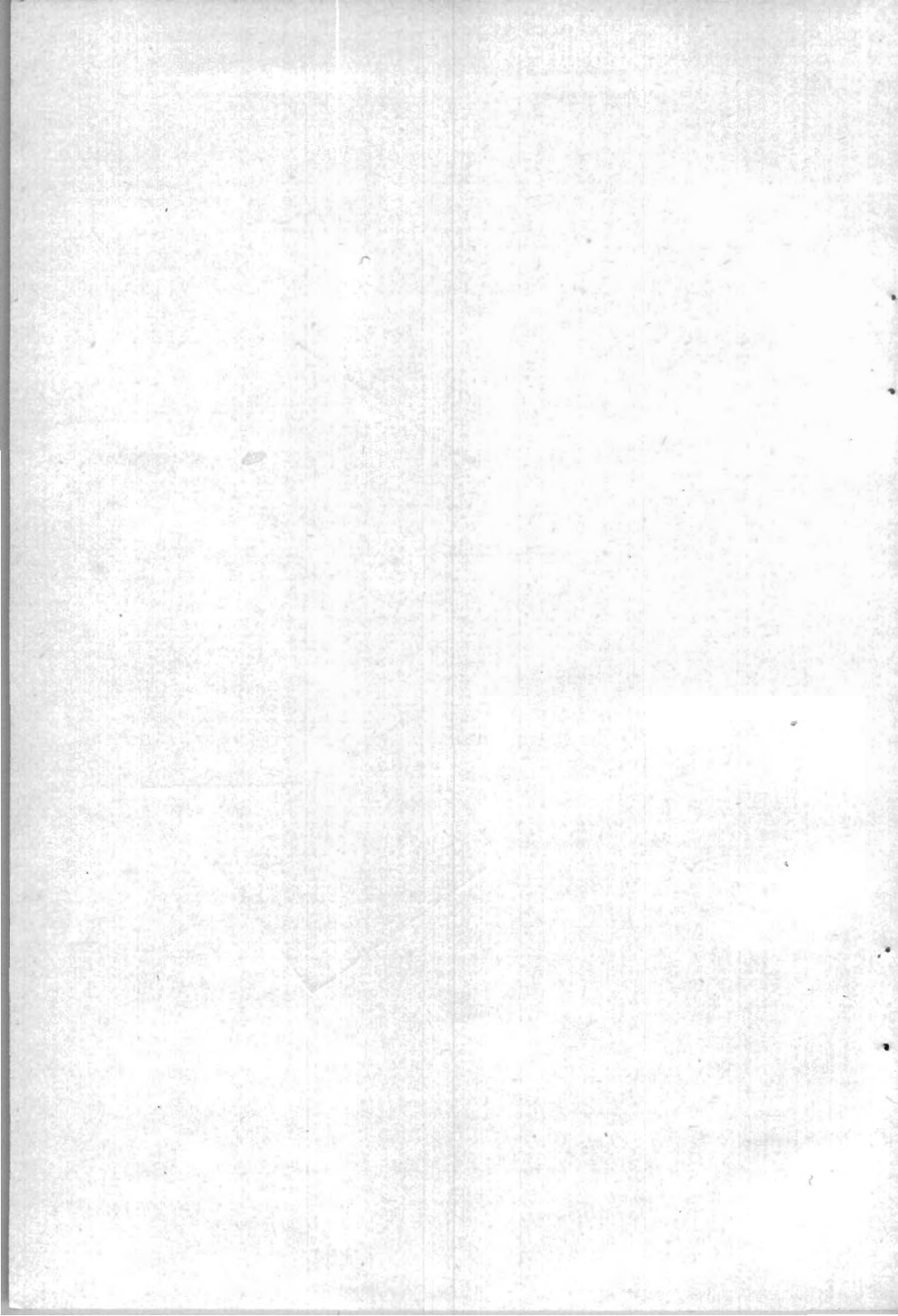


DOCTEUR BRIGLIAM.

EGLISE ANGLICANE.

HOTEL PARKER.

G. PARKER, propriétaire de
l'Hôtel de ce nom.



flottantes. La canonnade commença le 23 Août, mais nous fit peu de tort, tant nos travaux avaient été habilement conduits. Le 25 au matin, nos bateaux mouillés trop près de terre subirent une violente attaque ; le capitaine fut tué et les marins se sauvèrent à la nage. Le vent d'ouest jeta notre flottille à la côte et les ennemis s'en servirent pour passer sur l'autre rive de la Rivière du Sud. Nous étions tournés.

Bougainville envoya de suite une note à St-Jean, au commandant M. de Roquemaure.

“ Ile aux Noix, 25 Août (1760), au matin.

“ Voici, Monsieur, la plus malheureuse aventure du monde que nous venons d'essuyer. La grande tartane et la barque à St-Onge ont été prises. Ce matin, la tartane et quatre jacobites étaient mouillés au bord de l'île, hors de portée des batteries ennemies, sous la protection d'un poste de deux cents hommes. Les ennemis ont conduit vis-à-vis sept ou huit pièces de campagne et ont sur-le champ battu cette marine. Le sieur Lesage a coupé son câble pour se tirer hors de la portée de ce feu. Il a été tué dans ce moment. Partie des matelots s'est sauvée à la nage ; les autres ont été se rendre à l'ennemi. J'ai sur-le champ envoyé avertir St-Onge, qui était mouillé vis-à-vis la rivière du Sud, de gagner le large, et j'ai envoyé pour le soutenir les jacobites et l'autre tartane.

“ Les ennemis ont avec diligence traîné leur artillerie contre St-Onge. Il s'est échoué sous leur feu. Les autres bateaux n'ont, malgré mes ordres, osé lui donner secours et il s'est rendu. Le vent était nord-ouest et par conséquent contraire à sa retraite. Dans ce moment la gabare se retire ; mais ne pou-

vant aller à la rame, je crains bien qu'elle ne soit prise, le reste de notre marine étant détestable. Voilà donc la communication bientôt coupée : car certainement les ennemis ou feront les plus grands efforts pour rompre les chaînes, ou bien feront le portage de leurs berges. ”

Bougainville avait ordre de se retirer quand il se verrait hors d'état de soutenir la résistance. Pendant un jour encore, il répondit au feu très-vif des Anglais ; mais dans la nuit du 27, il fit passer ses hommes, sur des chalands, à travers les marécages de la rive gauche du Richelieu. Il laissait sur l'île avec les blessés, une trentaine de combattants, qui devaient capituler le lendemain. Les Anglais ne furent pas peu surpris de trouver au fort un nombre aussi restreint de soldats valides. Leur Général, admirant les travaux élevés en si peu de temps, avoua que deux mille hommes auraient suffi, dans une position de cette force, pour le tenir en échec.

Ce fut le dernier fait d'armes engagé pour la Nouvelle-France ; il a mérité les louanges et l'admiration de l'adversaire. Sur la terre de Henryville, sont venus mourir les derniers défenseurs du Drapeau Blanc ; il y a raison d'en être fier.

M. de Bougainville arriva à St-Jean avec sa petite troupe dans la soirée du 28 Août. La retraite à travers les bois avait été extrêmement pénible pour les soldats épuisés déjà par les privations. Le désarroi se mit dans la place. Les miliciens, comprenant que tout était fini, regagnèrent leurs paroisses de la vallée du Richelieu. Ils amenaient avec eux nombre de réguliers, leurs hôtes des hivernements précédents.

M. de Roquemaure brûla le Fort de St-Jean dans la nuit du 29, puis ramena sur Laprairie le reste de ses troupes. La capitulation, décidée le 6 Septembre, malgré l'héroïque protestation de Lévis, fut signée le 8 par M. de Vaudreuil.

M. de Bougainville passa en France avec l'armée. Il s'adonna aux sciences et aux Voyages ; ce fut le premier navigateur français qui accomplit le tour du monde. Il laissa d'intéressantes relations de ses expériences et découvertes. On a de lui, entre autres, une " Notice historique sur les Sauvages de l'Amérique du Nord. ". Bonaparte reconnut ses mérites en le faisant Sénateur et Comte de l'Empire. Il mourut en 1814.

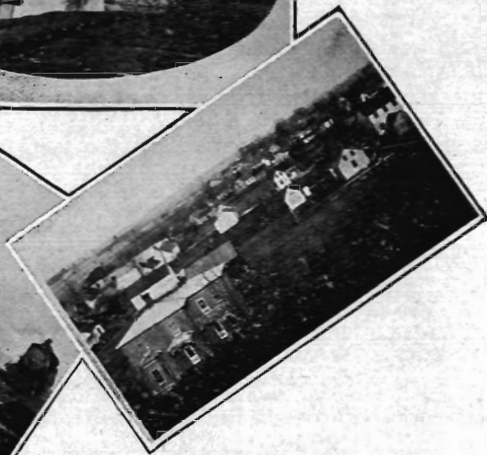


IV. LES DEFRIQUEURS.

C'est aux rudes labeurs que va leur âpre amour,
A l'effort acharné pour que le sol produise,
Aux matins frissonnants de Novembre, aux labours
Par les terrains hargneux, par les grands vents
[de bise.

Le 9 Septembre 1760, sur la Place d'armes de Montréal, le Chevalier de Lévis, Commandant des Troupes du Roi de France au Canada, remettait son épée au Général Amherst. La veille, au camp de l'Île Ste-Hélène, il avait brûlé ses drapeaux, pour ne pas humilier devant les vainqueurs la Patrie qu'il ne pouvait plus défendre. La Providence nous donnait d'autres maîtres ; et en même temps un inappréciable bienfait : la paix et pour de longues années.

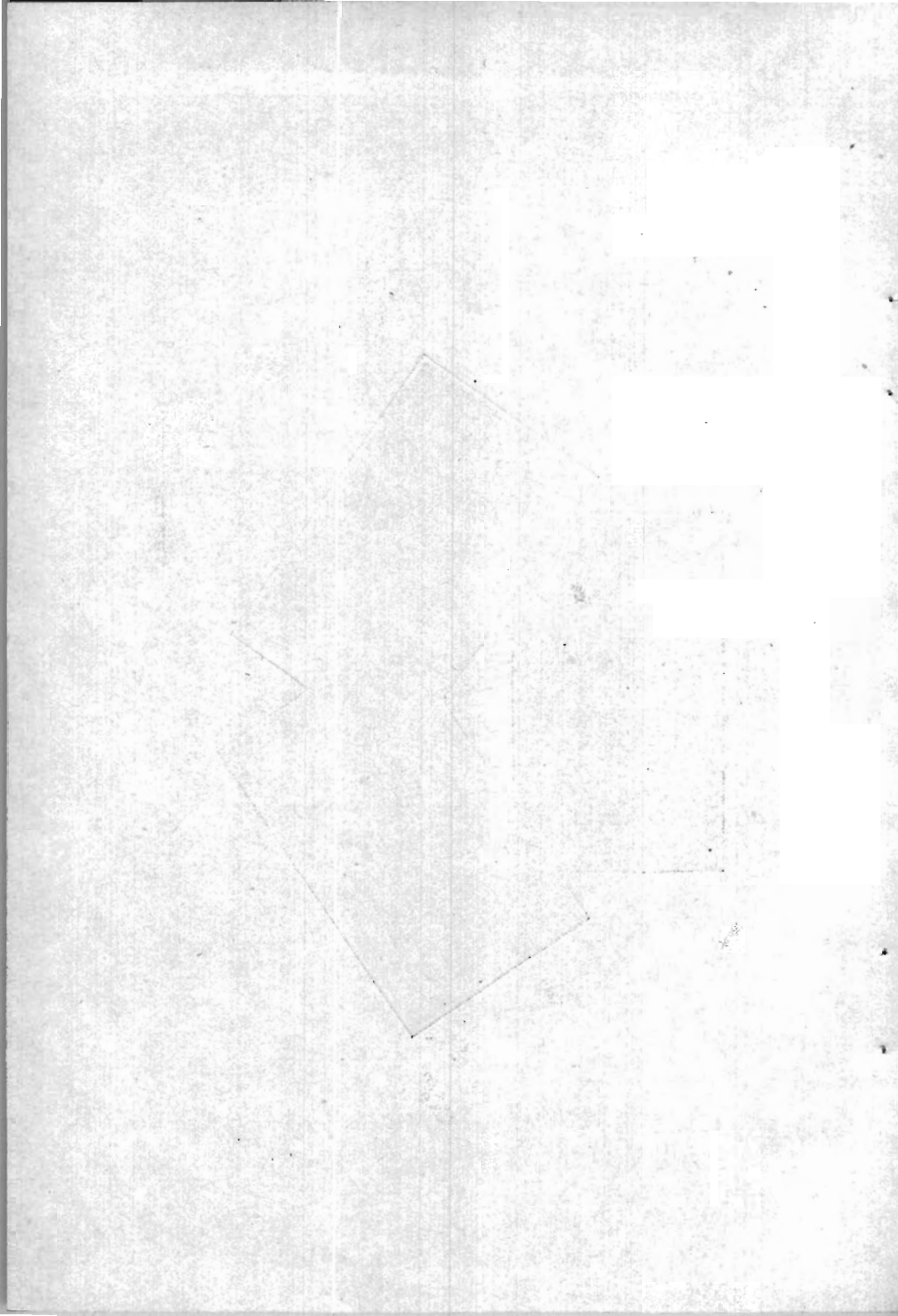
Lorsque les miliciens revirent leurs foyers, ils y trouvèrent plus que l'indigence, la vraie misère. La guerre les avait pris dès avant les semences ; l'automne venait, et ils n'avaient récolté que la défaite, beaucoup de gloire, aussi sans doute, mais la gloire n'a jamais nourri que les poètes, moyennant frugalité exemplaire. Or ceux-ci ne sauront jamais s'ils étaient poètes, bien qu'à leurs heures ils aient été, comme leurs pères, joyeux chansonniers. Comment avoir le cœur à chanter quand au logis les enfants "braillent" la faim et que la huche est vide ? Heureusement ils avaient emporté des Forts maintenant livrés ou brûlés, avec leurs fusils quelques sacs de munitions. Et le Bon Dieu ouvrit pour eux ses réserves, inépuisables comme sa charité. Des savanes du Midi comme des forêts du Nord il passa des nua-



GARE DU RUTLAND

PONT WARNER

VUE DU VILLAGE



ges et des "voiliers" sans nombre de tourtes et d'outardes. A viser tant et tant de têtes d'anglais, nos hommes étaient devenus fins tireurs ; donc le garde-manger ne se vida guère. Il devait pourtant, après si long jeûne, fournir quantité de bouches affamées et d'estomacs robustes.

Les riches, eux, s'en allèrent avec ce qui restait de leurs richesses. Le pauvre habitant revint à ses champs incultes, à ses granges désertes. Il lui restait ses bras et son courage, et sa vivante maisonnée à nourrir. Puis, pour ranimer son courage, il lui resta son église, respectée de l'Anglais protestant mieux que des libertaires de 89 et leurs descendants. Il lui resta le prêtre, qui ne voulut pas s'en aller et qu'on ne voulut pas chasser. Ses consolantes paroles, son ministère désintéressé, ses aumônes, s'il lui restait assez pour en faire, ont groupé autour des vieux clochers les forces vives de la race. Elle eut dû disparaître ; et en quarante ans de paix et d'obscur travail elle devint plus forte que jamais. Cette fin d'un siècle troublé vit se former à nos foyers, dans la foi confiante en Dieu et sa Providence, une génération bien trempée par la vie pauvre, laborieuse et saine de nos campagnes.

En peu d'années, les vides faits par la guerre furent si bien comblés que la place manqua dans les vieilles paroisses. St-Georges doit aux nombreuses familles de cette époque son existence et sa prospérité actuelle, sa foi toujours vivante et son sang toujours généreux. En effet, vers 1810, cinquante ans après la Cession, arrivèrent ici les premiers colons canadiens-français, ancêtres de nos familles d'aujourd'hui, du moins pour le plus grand nombre.

En 1764, Robert Christie, Gentilhomme anglais, acquit donc le domaine Seigneurial de Noyan, de Dame Catherine d'Aillebout de Mantet, veuve de Pierre Jacques Payan de Noyan. Il acheta, la même année, par son agent Moses Hazen, le domaine voisin de Sabrevois-Bleury. Le tout formait, sur la rive droite du Richelieu, une large bande de sol, exceptionnellement fertile. Ici ou là, il était peut-être resté quelques-uns des premiers défricheurs. Robert Christie ignorait même leur existence ; il ne semble pas avoir fait, si peu que ce soit, pour eux ni pour ses terres. L'état du pays, où il y avait tant de ruines à réparer, la situation politique peu rassurante en Angleterre ne permettait pas, pour le présent, de songer à un système pratique de colonisation.

Il serait à propos de citer ici une étude très juste et précise de la colonisation par le système des Seigneuries. Elle montre bien les causes de l'échec que nous devons constater ici pour Noyan :

“ La féodalité en Canada dura l'espace de trois siècles. Les rois de France qui nous l'avaient imposée, empruntant aux institutions nationales ce vestige du passé, virent en elle un puissant moyen de colonisation. Elle était dans l'esprit des ministres du monarque français, le seul moyen efficace de défricher, cultiver et mettre en valeur le sol de la Nouvelle-France. Les Seigneurs Canadiens avaient autant de devoirs à remplir que de droits à exercer. S'ils étaient de hauts Justiciers ayant fourches patibulaires, il leur fallait être avant tout des colons, s'occupant non-seulement de défricher mais encore de faire défricher. Leur premier devoir était de peupler et de faire habi-

ter la colonie par autant de monde que possible. Jamais Seigneur en Europe n'eut des devoirs d'une telle nature, et dont l'accomplissement était si rigoureusement exigé que la confiscation ou le retranchement punissait le réfractaire. Le Seigneur suzerain retranchait de la concession les terres que son vassal n'avait pas fait défricher et les donnait à d'autres seigneurs d'une nouvelle fabrique. Les armes de la féodalité canadienne ont donc été la hache et la cognée, et les éclaircies dans la forêt le premier titre de noblesse de nos Seigneurs. Ainsi en introduisant le système féodal en Canada, les rois de France n'avaient pas eu l'idée d'y établir une aristocratie, ils voulaient seulement favoriser la colonisation et l'établissement rapide et facile de terres incultes.

“ Ce n'est pas le moment de discuter ici la valeur de ce système. Avant de le désapprouver, il faudrait passer condamnation sur toute la politique coloniale de la France monarchique, or le système entier reposait sur des bases fausses. La tenure seigneuriale n'était qu'un chaînon de la longue chaîne des abus, des monopoles et des privilèges ; qu'un simple rouage à cette lourde machine politique, que le temps a relégué dans les ombres du passé.

“ Toutefois ne condamnons pas trop vite. Les Seigneurs canadiens ont rendu des services signalés à la cause de la colonisation. “ Ces pauvres Seigneurs canadiens ”, dit Rameau, “ dont la plupart vivaient familièrement avec leurs vassaux, et dont les fiefs n'avaient réellement de valeur et d'utilité qu'autant qu'on y résidait de sa personne en s'en occupant activement, n'ont jamais présenté aucun des abus de la

féodalité, dont ils n'avaient que le nom et la forme. Les historiens américains avec une suffisance caractéristique qui couvre mal une instruction superficielle, ont même prétendu que c'était ainsi que les rois de France distribuaient comme faveur à leurs courtisans d'immenses domaines en Amérique. Nous avons vu quels étaient ces courtisans magnifiques; nous voyons ce que valaient ces prétendues faveurs; non pas que les rois de France et les gens de la cour n'eussent parfaitement rempli ce programme s'il en eût valu la peine, ils ne songèrent guère au Canada désert et pauvre, et les cadets de famille, réformés avec les institutions Seigneuriales ne rêvèrent jamais, sans doute, de prendre pied à Versailles ”.

“ Les Américains ont attribué en partie au régime seigneurial l'infériorité de la colonie française; en cela ils ont suivi plutôt un vague instinct d'antipathie ou de déclamation, qu'une raison juste et éclairée par une suffisante connaissance du sujet. Nous observerons seulement ici que cette institution fut au contraire le seul mode par lequel l'activité individuelle put suppléer à l'inaction royale et on lui a dû une grande part du peu de bien qui s'est fait en ce pays; si on avait fondé en même temps un vigoureux système municipal, si on avait établi la liberté commerciale, répandu quelque instruction, inculqué aux colons la salutaire habitude qu'ont les Américains, partout où ils s'établissent, de se réunir, de se concerter et aviser dès l'abord à leurs intérêts communs, il est probable que, malgré le peu de concours de la mère patrie, la différence eût été bien moins forte entre les deux colonies ”.

“ En France on appelle “ paysan ” celui qui cultive le sol, le pays, qui y est en quelque sorte attaché ; c’est un reste de la servitude du moyen âge. Notre mot “ habitant ” est beaucoup plus relevé et nos gens s’en sont toujours montrés fiers avec raison. Bougainville écrit : “ Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d’être appelés paysans. En effet ils sont de meilleure étoffe et ont plus d’esprit, plus d’éducation que ceux de France. Ils ne payent aucun impôt et vivent dans une espèce d’indépendance ”. Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait son esprit de domination et d’oppression. Il n’était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l’exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu’il ne connaissait pas en Europe. Ainsi, les lois prohibaient la concession des terres à un taux plus élevé que celui marqué par les édits et ordonnances, et les concessions des terres ne pouvaient être refusées à ceux qui les requéraient ”.

“ Les anciennes redevances ne s’élevaient qu’à deux livres par arpent de front sur quarante-deux de profondeur, et à un sou de cens pour la même étendue, de sorte qu’une propriété de quatre arpents sur quarante-deux n’était guère grevée que de huit francs, plus quatre sous de cens par année ”. Lareau, Hist. de Droit Can.

En 1780, Gabriel Christie Burton, fils de feu Robert Christie, succéda à son père comme Seigneur

de Noyan. Gabriel Christie faisait partie de l'armée britannique qui envahit le Canada en 1755. Il était colonel commandant du 2^{me} bataillon, 16^{me} Régiment d'Infanterie (Royal American) au Canada, et Major Général dans l'armée de Sa Majesté en Angleterre. En 1759 il était auprès du Général Amherst comme Lieutenant Général.

C'est à lui que nous devons le premier effort sérieux et durable de colonisation. Il connaissait le pays et vint se rendre compte par lui-même des ressources à tirer de son domaine. Mais les familles, établies par lui tout d'abord sur les terres de St-Georges ne vinrent ni des vieilles paroisses ni d'Angleterre. C'étaient des Loyalistes contraints de s'expatrier par la Déclaration de l'Indépendance Américaine. Dans le but de favoriser l'établissement des nouveaux censitaires, à travers les terres encore boisées une grande route fut ouverte pour le passage de la malle royale, de Montréal à Boston. Ce fut pendant longtemps la seule voie de la province conduisant aux Etats-Unis et vers l'Europe. Aucun chemin bien praticable n'était ouvert du côté de Québec et c'est par Boston qu'on se rendait le plus commodément en Angleterre. Le 28 Juin de l'année 1794, la 33^{me} du règne de George III, furent érigées civilement la paroisse de St-Georges dans la Seigneurie de Noyan et celle de St-Thomas dans celle de Foucault, toutes deux de l'Eglise Réformée d'Angleterre.

A l'endroit où se trouve aujourd'hui la demeure de M. A. Poissant était le grand hôtel Parker ; la malle royale y avait ses relais et c'était le seul établissement offert aux voyageurs traversant la grande

forêt solitaire. Quelques maisons se groupèrent bientôt autour de l'hôtel et le petit hameau prit, en 1815, le nom de Henrysburg en l'honneur de Edme Henry, notaire de Laprairie et procureur de Napier Christie Burton.

Celui-ci avait en effet succédé à son père, décédé à Montréal en 1799. A cette date dix-huit concessions avaient déjà été faites et en 1816, Edme Henry, muni de pleins pouvoirs pour gérer la Seigneurie et concéder les terres accorda gratuitement un terrain pour une école. Trente quatre familles vinrent s'établir vers ce temps ; plusieurs d'entre elles étaient canadiennes-françaises, elles appelaient alors "Rivière du Sud" le village naissant auquel plus tard, quand elles furent en majorité, elles donnèrent le nom d'Henryville. Alors le village Anglais commença de s'appeler Clarenceville.

S'il reçut alors son nom, nom plein de promesses et d'espérances aujourd'hui réalisées, Henryville existait pourtant déjà. Sa vie est encore peu sensible, il est vrai ; ses plus proches voisins le connaissent à peine. Un voyageur, un peu aventurier, l'a connu, lui, dès son berceau. C'est Hank Derick, allemand d'origine, qui venait par intervalle habiter nos bois et leur dérober de riches pièces de pin. En 1811, il avait établi un chantier à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Pont Warner ; c'est lui qui a sans doute donné les premiers coups de hache à nos forêts. Comme aucun chemin n'était encore pratiqué dans nos bois, la grande route de la malle ne fut terminée qu'en 1810, Hank Derick partait en canot du fond du Lac, là où s'est élevé plus tard Platsburgh, et arri-

vait au chantier par la Rivière du Sud. Les Loyalistes l'y suivirent de près, si bien qu'en 1816 Derick bâtit la première scierie qu'aient fait mouvoir les eaux de notre rivière. On n'y voyait pas les machines perfectionnées de nos jours, mais les scies à échasses en usage alors n'en faisaient pas moins rude besogne et en peu de temps la scierie fut avantageusement connue.

Henryville faisait son premier pas vers l'industrie; bientôt il donna l'essor au commerce en ouvrant, au centre du village, un magasin général, propriété de M. M. Bradsley.

Restait encore la vaste étendue des bois où nul colon n'avait osé s'aventurer encore. On avait fait, je l'ai dit, quelques essais de défrichements, lors de la cession du fief de Noyan ; mais les terres avaient été abandonnées. En quarante ans la nature avait repris ses droits, il ne restait plus traces des travaux, à peine ébauchés d'ailleurs. Il fallait donc recommencer à neuf et la Providence se chargea d'amener les courageux pionniers qui devaient s'emparer du sol et le rendre fécond. Voici la colonie Américaine. Elle comptait une trentaine de familles en tête desquelles était le Colonel Mix et Seth Warner le dernier des fils d'un grand Patriote Américain, le Colonel Seth Warner. Avec eux vinrent les Hogle, les McGillivray et d'autres dont il sera question ailleurs.

Sur la Rivière du Sud on bâtit un pont, tout auprès de la demeure de Seth Warner, dont il prit le nom ; on le refit, il y a quelques années, mais il s'appelle encore le pont Warner. Plusieurs maisons s'élevèrent, dès la première année, autour d'une salle publi-

que ; on fit de cet endroit le centre des affaires. Au bout de cinq ans Henryville était déjà un petit village, surtout anglais ; les Canadiens se groupèrent un peu plus loin dans la Petite France, puis ensuite, n'importe où, à leur gré.

A ce village manquait une église. En 1795, l'évêque Anglican de Québec écrivait à Lord Portland, lui mandant avoir reçu une requête des Seigneuries de Caldwell, (Foucault), et Christie (Noyan), situées à l'embouchure du Lac Champlain et comptant l'une 40 et l'autre 30 familles de culte anglican. Ces familles se déclaraient prêtes à fournir £50 annuellement pour l'entretien d'un ministre. Le Seigneur Caldwell s'engageait à donner 100 acres de terre à l'usage de l'ecclésiastique chargé du service et à contribuer en outre à la construction d'une église.

Le 22 juillet 1795, Lord Portland autorisait Lord Dorchester à donner une allocation de 100 louis à un ministre pour la desserte des Seigneuries de Caldwell et Christie, si par ailleurs on voulait lui faire une situation convenable et fournir, suivant la promesse donnée, 25 louis par Seigneuries. Il fut entendu, toutefois que cette allocation serait temporaire. Le 10 Mai 1822, une proclamation de Sa Majesté Georges IV érigeait " The Protestant Parish of St. Georges " sur les deux seigneuries conjointes de Noyan et Foucault. A cette date, ou peu après, fut bâtie l'église en brique qu'on voyait, il y a peu d'années encore, auprès du vieux cimetière Protestant.

Non moins courageux et actifs que leurs devanciers, mais moins pourvus de ressources pécuniaires, nos premiers canadiens se confinèrent davantage à

leurs terres. Le premier arrivé était venu de loin, du Cap St-Ignace, au comté de Montmagny. C'était Luc Fortin, mieux connu sous le nom de Capitaine Fortin, à raison de son grade dans la Milice Canadienne. Il acheta en 1817 un vaste terrain situé à quelques arpents du pont Warner. Le sol paraissait fertile mais baigné d'eaux stagnantes qui semblaient sans issues possibles. Les inondations de chaque printemps avaient découragé les propriétaires Antoine et Jérôme Tremblay qui cédèrent toute cette étendue de terre sans y avoir fait aucune culture. Le nouveau colon avait autant d'industrie que de courage ; il comprit qu'il fallait tout d'abord procéder à l'assainissement du terrain en le débarrassant des eaux surabondantes qui en faisait un véritable marais. Il se mit promptement à l'œuvre et obtint par un habile système de rigoles superficielles et de fossés profonds, le complet dessèchement du sol. Avec des troncs d'arbres il se bâtit une maisonnette à la mode du temps et avant la fin de l'année il put amener et loger convenablement sa femme et ses enfants.

En 1819 un autre colon vint s'établir aussi en pleine forêt, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les premières terres du rang des Lamoureux. C'est François-Xavier Darche, homme actif et intelligent qui ne recula devant aucun sacrifice pour assurer une existence aisée et une agréable demeure à sa nombreuse famille. Elle tient encore une honorable et large place dans la population de St-Sébastien. Darche était le petit-fils d'un des glorieux soldats de la lutte suprême : Barthélémi Darche, canonnier dans l'artillerie Française, et qui dûit prendre part à la résistance

de l'Île aux Noix. Après la retraite sur St-Jean, il se retira à St-Joseph de Chambly ; durant l'hiver précédent il avait épousé Charlotte Racine à St-Antoine de Richelieu.

Avec Luc Fortin, ou peu de temps après lui, et de la même paroisse, St-Pierre de la Rivière du Sud, comté de Montmagny, plusieurs jeunes gens vinrent s'établir à Henryville. On peut nommer : Jean Bte Le Comte, Ferdinand Létourneau, Damase Bouchard, Jean Bte Beaudoin et Thomas Bernier. Tous ont laissé ici et aux paroisses environnantes de nombreux descendants.

Vers le même temps arrivaient de Lacadie ou St-Luc, deux cousins, Antoine et Joseph Brosseau, puis Jean Bte Simard. De Longueuil vint l'ancêtre de la famille Demers. De Lacadie encore, les trois fils d'Amable Lamoureux, Julien, Médard et François, vinrent, de long mois durant, se faire de belles terres au rang qui porte aujourd'hui leur nom ; ils y ont, eux aussi, leurs descendants, et d'autres sans nombre sont dispersés à travers les contrées de l'ouest.

Avant eux tous, dès 1813, Joseph Laroche et son épouse, Madeleine Moran, habitaient sur Noyan ; on ne saurait dire exactement où. Ils sont comptés parmi les ancêtres des Demers.

Enfin, vers 1820, arrivèrent d'Irlande, où régnait alors la persécution, les McCarthy, les McCawliiff, les Melaven et d'autres. Ils ont apporté à St-Georges leur grande part de précieuses qualités : l'économie, le travail industrieux et persévérant de la race, surtout la foi et la piété si vives des Enfants d'Erin. On ne lui connaît d'autres rivales au monde que la

foi Polonaise et notre propre attachement à la Religion.

Jeunesse, énergie, confiance, bras vigoureux et cœurs pleins de courage, rien ne manquait à l'œuvre difficile de fonder une paroisse au milieu de ces bois si denses. Aussi le défrichement s'est-il fait avec une rapidité étonnante. En six ans, Luc Fortin avait rendu sa terre capable d'être ensemencée en son entier ; les produits en furent abondants. La fertilité du sol, qui donnait cent pour un, dédommagea amplement les colons des travaux pénibles auxquels ils durent s'assujettir pour assécher et rendre propre à la culture un terrain argileux, couvert de bruyères et rempli de marais et de flaques d'eau. Rude fut la tâche, mais la victoire resta aux vaillants défricheurs qu'aucune épreuve n'avait découragés. Honneur soit rendu à leur mémoire ! Honneur à l'œuvre importante si courageusement accomplie !

Honneur aussi aux fidèles compagnes de nos braves colons. Si on a plaisir à louer le travail et la constance des généreux pionniers, ne doit-on pas aussi un légitime tribut d'éloges et d'admiration à ces femmes énergiques, venues sans crainte au fond des bois, prendre large part aux labeurs et aux privations de leurs maris, y élever au prix de mille sacrifices une nombreuse et robuste famille ? Voyons-les à l'œuvre dans cette cabane mal assurée contre les rigueurs des saisons, ou même contre une attaque fort possible de quelque bête des bois. Peut-être à la brunante, quand l'homme est encore à bucher au loin, Compère le Loup viendra flairer la porte mal jointe, ou bien c'est Maître Martin qui dresse tout contre la fenêtre

sa grosse tête hirsute où brillent deux yeux glauques, pleins de convoitise. Et quand les enfants terrifiés se pressent autour d'elle, la mère d'une voix calme les rassure : " S'il entre on le tuera ". La hache bien affilée est là, toute prête, l'homme a pris le fusil afin de rapporter ce soir le rôti de demain. Puis sans paraître plus soucieuse, elle continue son travail ; il n'y a pas de temps à perdre, elle est sans aide pour répondre à tout. Que de choses manquent dans l'indigente demeure ; l'industrie de l'excellente ménagère sait suppléer au défaut de ressources. Elle a déjà su se créer un bout de jardin, élever quelques poules en dépit des renards et des fouines. Si tout-à-l'heure son homme lui rapporte un couple de perdrix, ou même, qui sait ? ce gros gibier qui paraissait, il y a un instant, s'intéresser si fort aux apprêts du souper, en cuisinière émérite elle préparera certain " fricot " comme nos gourmets n'en dégustent pas souvent. De nos jours ses petites-filles s'y entendent encore à merveille. Pour sa dot elle n'a reçu ni orgue ni piano, mais à deux pas de son poêle, pour ne pas perdre un moment, elle a monté le grand " métier " de bois blanc ou sans s'arrêter, tout en montrant aux petits, catéchisme et prières, elle tisse cette toile solide, cette modeste et durable étoffe grise qui valait cent fois la pacotille importée.

Elle n'a jamais connu, notre laborieuse Grand'-mère, ni l'ennui de sa solitude, ni le dégoût de ses âpres devoirs ; jamais elle n'a laissé se glisser dans son cœur la moindre révolte contre ses multiples obligations maternelles. Il faut croire que la forte éducation du temps passé lui avait fait d'autres nerfs que ceux du présent. Gardons pieusement la mémoire de ses vertus pour y puiser de salutaires leçons.

V. MISSIONS ET MISSIONNAIRES.

J'apporte l'Eucharistie, j'apporte le saint courage de la vie et la sainte grâce de la mort, j'apporte la bénédiction sur le berceau et la prière sur la tombe ; j'apporte la vérité, la charité, la consolation, l'espérance, l'honneur.

MGR GRANDIN.

Il nous convient de rester toujours fiers d'avoir été jusqu'ici une de ces rares nationalités attachées avant tout à la foi chrétienne ; il nous convient aussi de rester fidèles à notre langue, à nos traditions de famille et d'éducation comme aux moyens les plus sûrs de garder notre foi et, partant, notre moralité et notre existence elle-même ; car la moralité préserve la race et il n'y a pas de moralité sans dogme.

Telle fut la pensée de nos pères et leur grande préoccupation a toujours été de maintenir intact ce trésor des vraies croyances. Le moindre groupement de foyers s'est à peine formé en un coin solitaire, de suite on veut assurer aux enfants la grâce du Baptême, aux autres, la grâce de la réconciliation suprême avec Dieu, pour l'heure du danger ; or, le danger, c'est la vie primitive elle-même et ses mille accidents et privations. Le premier soin de l'administration ecclésiastique et civile fut donc d'assurer les secours religieux à " l'habitant " comme au voyageur et au soldat.

Nos missions Canadiennes ont écrit aux fastes de l'Eglise de belles pages d'héroïque dévouement et d'abnégation sans bornes. Et tout n'est pas écrit ; on

admire à bon droit l'esprit surnaturel qui inspira la fondation de Québec et Montréal, l'établissement de nos écoles et de nos hôpitaux, et toutes les œuvres de la divine miséricorde : celles qui relèvent les âmes et celles qui soulagent les souffrances du corps. De grandes âmes comme Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation, Melle Mance n'ont jamais pensé à elles-mêmes en dotant la Colonie de tels bienfaits. Ici, comme partout, le vrai mérite aima rester caché. Que de belles vertus seront toujours ignorées des hommes ; Dieu seul connaît, par exemple, les pénibles voyages de tel missionnaire dont on sait à peine le nom, qui ne songea jamais lui-même à compter les lieues et les lieues parcourues pour aller porter très loin son ministère aux familles perdues au fond des pays neufs. A nos bons vieux de St-Georges, il semble tout naturel de nous apprendre qu'ils ont été baptisés à Chambly ou St-Luc. Ce n'était pas si simple affaire de porter à huit ou dix lieues, et par quels chemins ! un poupon de deux jours. Missionnaires et fidèles se sont rencontrés dans une même pensée de foi vive et généreuse ; ils sont allés l'un vers l'autre poussés par un même sentiment de confiance et de charité mutuelles.

Après les Pères Jésuites qui évangélisèrent le pays des Iroquois, on peut compter comme premiers apôtres du Lac Champlain, les aumôniers militaires du Fort Ste-Anne, sur l'île La Motte. Puis, en 1741, une paroisse fut établie au Fort St-Frédéric ; on en conserve les registres aux archives d'Ottawa. Elle dura peu ; les habitants de ces terres éloignées se retirèrent en même temps que les soldats, en 1759, et

la paroisse fut supprimée. A cette date, existait sur la Seigneurie de Foucault le petit village de St-Denis. Il n'y eut jamais de prêtre résident, malgré la demande du seigneur qui avait bâti une maison pour le missionnaire et même en avait transféré la propriété à l'Evêque de Québec. Aux registres de Chambly, on trouve consigné, le 19 Juin 1744, le mariage de François Laporte et Véronique Lebeau, et, le 21 Février 1745, celui de Dominique Payan, dit St Onge, le fils du Pilote, avec une sœur de François Laporte. Tous venaient de ce village St-Denis ou des environs ; ils habitèrent ensuite l'Île aux Têtes. Cette île appartenait à Noyan, mais M. de Foucault y fit aussi des établissements.

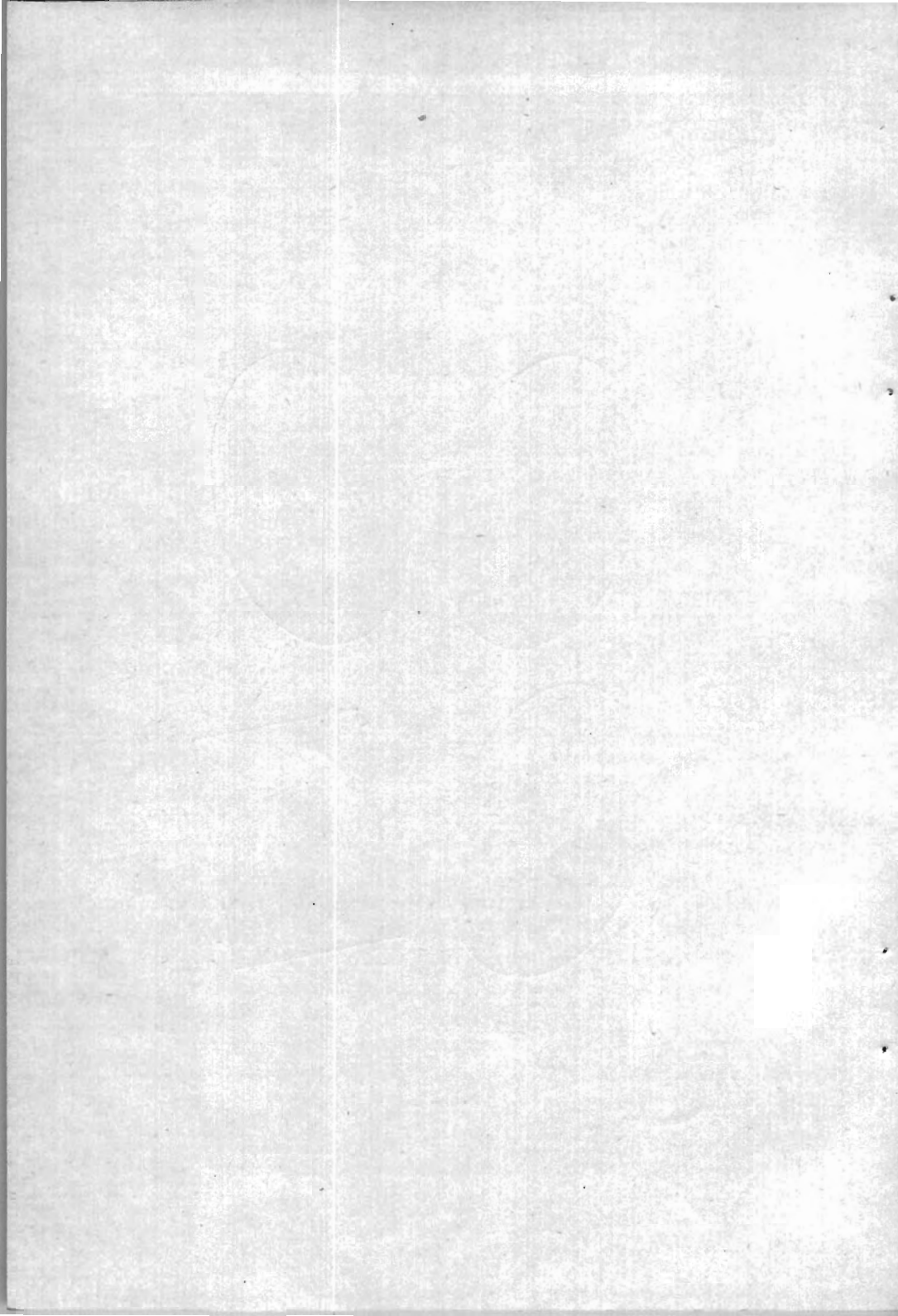
On l'a vu, de tout cela il n'est resté trace. La religion catholique s'établit vraiment sur les terres de Noyan et Foucault avec la venue de nos familles canadiennes. Mais, pendant longtemps, elles sont demeurées perdues, infime minorité ; au milieu d'anglais protestants. Le regret leur vint au cœur d'être ainsi privées des secours du prêtre, des offices et des chants du Dimanche, en un mot, de toute cette vie paroissiale, si intense et si bien organisée dans les vieilles campagnes qu'elles avaient quittées. On était encore en trop petit nombre, pour demander un curé ; pendant quelques années, la Providence amena tout près, sur l'Île aux Noix, un zélé missionnaire. Avec joie il apporta aux pauvres isolés l'aide tant désirée de son ministère.

Il faut alors remonter un peu plus haut. Durant la Guerre de l'Indépendance, les Américains s'emparèrent de l'Île aux Noix, faiblement défendue par les



FRS DEMERS.
THOMAS BERNIER.

LUC FORTIN.
J.-BTE SIMARRE.



Anglais. Puis, obligés de lever le siège de Québec, ils reprirent le chemin du Richelieu et vinrent s'y retrancher fortement. Mais l'île, peu élevée au dessus des eaux, devient malsaine par les temps pluvieux. Des centaines de soldats moururent et les troupes furent retirées en 1776. Le gouvernement anglais comprit l'importance de la place et résolut d'en faire une forteresse imprenable.

Des travaux immenses, au coût de plusieurs millions furent exécutés, sous la direction de l'ingénieur Twiss, partie par des prisonniers canadiens transfuges de la guerre de l'invasion, partie par les soldats du régiment de Hesse et Brunswick au service de l'Angleterre. Ce travail, les touristes l'admirent encore aujourd'hui, tout délabré qu'il soit. Quand les Américains revinrent l'attaquer au début de la guerre de 1812, la résistance fut si énergique qu'ils durent reculer. Désormais, de ce côté, le passage était interdit.

La garnison de l'île, en prévision de la lutte, avait été grandement renforcée ; elle avait reçu, entre autres, un contingent des milices canadiennes avec un aumônier catholique, M. Pierre Robitaille, saint prêtre au cœur plein de charité et de zèle. Sa longue carrière a été celle d'un apôtre. Il était né à Lorette, le 11 Septembre 1758, du mariage de Pierre Robitaille et de Geneviève Parant. Ordonné en 1788, il fut, après cinq années de vicariat, envoyé à Rimouski prendre charge de la paroisse et desservir en même temps, comme missionnaire, les postes de la Côte Nord ; pénible ministère aujourd'hui encore et combien plus à cette époque. Il vient, un peu plus

tard, dépenser quinze ans de sa vie dans la vallée du Richelieu, à Chambly, St-Charles et St-Marc. Puis, la guerre déclarée, il suit les troupes, comme aumônier, de 1812 à 1815. S'il n'eut pas à l'Île aux Noix sa résidence ordinaire, il s'y arrêta assez longtemps, et probablement même souvent ; car, le 18 Juin 1813, il y baptise Marie Laroche, fille de Joseph Laroche et de Madeleine Moran, de la Seigneurie de Noyan, et le 18 Août de la même année, Marguerite Rémillard, fille de Michel Rémillard et de Marguerite Huot, de Sabrevois. Il accompagna les troupes à la bataille de Chateauguay, d'après les Registres de N. D. de 1813.

Il est difficile de dire si M. Robitaille étendit son ministère jusqu'au village alors naissant d'Henryville. Il est tout naturel de penser que son zèle, bien connu, le porta plus d'une fois vers nos pauvres colons privés de secours. En tout cas, c'est bien lui qui le premier offrit la Sainte Victime sur la terre de Noyan et de St-Georges.

Lorsque la paix eut été conclue, on ne laissa sur l'Île aux Noix qu'une garnison assez réduite. Tout en gardant la place, elle acheva de construire les casernes actuelles, mais les soldats étant tous anglais protestants, l'aumônier fut relevé de sa charge et revint auprès de son évêque. Celui-ci le nomma, en 1825, à Belœil, puis en 1830, à Ste-Marie de Monnoir. La mort l'y attendait, la mort glorieuse au poste de combat. Frappé du choléra, il mourut le 27 Août, 1834, à l'âge de soixante-seize ans. Malgré son âge et les fatigues de sa longue carrière, il tint à porter les secours de la religion à ses paroissiens, sans accepter aucun repos, tant que le mal ne l'eût pas

terrassé. Il importait de rappeler ici le souvenir de ce saint prêtre et zélé missionnaire ; ses vertus, son ardente charité ont embaumé quelque temps le sol d'Henryville, elles y ont laissé aussi leur part de mérites.

Au moment où M. Robitaille quittait l'Île aux Noix, les Canadiens commençaient à affluer à Henryville ; plusieurs familles Irlandaises venaient grossir encore le nombre des catholiques. Or, aucun missionnaire n'était à portée de secourir ces âmes, pleines de foi mais trop peu fortunées, sur leurs terres qui s'ouvraient, pour organiser si tôt une paroisse. Leur temple, c'était le bois touffu et sa voûte de verts érables ou de pins sombres ; mieux encore, c'était l'humble cabane sanctifiée par la pauvreté et le travail, un autre Nazareth. Comme au temps des Patriarches, le prêtre, peut-on dire, c'était le père de famille, solide chrétien, qui avait sans nul doute ses défauts, mais ne partait jamais le matin pour sa rude et longue journée et ne rentrait jamais le soir sans mettre à genoux autour de lui ses enfants, pour offrir à Dieu l'hommage d'une fervente prière avec le sacrifice de sa pauvreté, de ses privations et de son entière soumission aux volontés du Père Céleste.

Mais quand venait le Dimanche, jour de repos certes bien mérité, que c'était parfois une longue et triste journée par les temps pluvieux d'automne ou les grandes neiges d'hiver ! Pourtant si la rivière était bien glacée et la neige pas trop haute, on s'en allait quand même demander sa place au pied des autels dans l'église lointaine de Lacadie ou St-Luc. Long et pénible voyage ; joyeux aussi, tant on était

sûr de trouver là-bas cordiale hospitalité au logis de parents ou d'amis qui ne manquaient de préparer une somptueuse bombance pour la visite rare des "bûcheux de la Rivière du Sud". Pour rien au monde, les enfants n'auraient voulu manquer pareille fête. Par les beaux jours d'été, le voyage se faisait en canot jusqu'à St-Jean, garnison anglaise qui n'avait pas d'église ; il restait encore une longue marche à faire. Hé ! qu'on avait donc alors robuste courage et pieds agiles pour le service du Bon Dieu !

Aussi a-t-il béni largement nos pieux ancêtres, de la bénédiction des peuples jeunes et sains, et des familles fécondes. Jamais ils n'ont redouté ceux-là de voir arriver trop vite au foyer indigent les petits êtres qu'ils croyaient venir du ciel et savaient être l'avenir du pays et de la religion. La vie de labeur au grand air leur donnait conscience droite et volonté énergique ; la puissante et fertile nature où ils vivaient, la terre généreuse payant sans lésiner le travail, inspiraient à ces cœurs vaillants une foi très ferme à la Providence.

Ils ne songeaient qu'à La bénir lorsqu'un enfant naissait sous le toit d'écorce et de chaume ; sans retard on le portait au baptême. Or c'est le printemps et la fonte des neiges a amené l'inondation ; le chemin royal n'est plus qu'un torrent. . . . que faire ? On ne se laisse pas embarrasser pour si peu. On mettra l'enfant dans un panier et le père à cheval portera le précieux fardeau à quatre ou cinq lieues, peut-être plus loin. Si c'est en hiver ? alors, ni torrents ni chemins boueux, une épaisse couche de neige couvre la terre ; on part en "carriole", à travers les

bois ; si par aventure les grandes "poudreries" ont amoncelé de ces bancs de neige peu commodes à franchir, soyez sans crainte, on saura fort bien se tirer d'affaire. Le petit sera douillettement niché dans le grand capuchon comme en portaient nos anciens au dos de leur capot d'étoffe grise. Et alerte ! le bonhomme a le jarret nerveux et le pied agile ; le nouveau chrétien sera bientôt remis tout guilleret sur les genoux de sa mère. Mais non, c'est en été que l'enfant arrive en ce monde ; plus d'embarras ! Le canot portera tout le cortège, le père et le parrain sont aux rames, la marraine à l'avant porte le poupon soigneusement enveloppé dans le couvre-pieds fleuri de son berceau. Et les chants commencent :

" Car un baptême, c'est une fête
Pour les parents, pour les amis "

si l'on en croit le chœur des Montagnards.

N'avais-je pas raison de le dire ? ce furent de dignes chrétiens nos pionniers de St-Georges. A côté d'eux ils voyaient plus heureux et plus riches leurs voisins de foi protestante, loin d'être tentés d'aller vers leur culte ils les ont édifiés par leur attachement à la foi catholique.

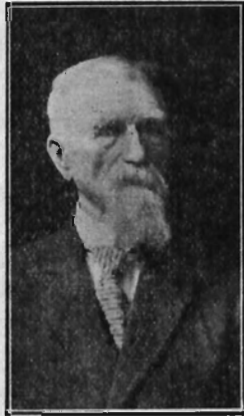
Le défrichement des terres avançait rapidement et déjà la future paroisse de St-Georges commençait à se dessiner. On songeait bien à bâtir une chapelle, mais les ressources manquaient absolument, et malgré le désir des autorités ecclésiastiques et le bon vouloir des habitants du lieu, le projet semblait alors irréalisable. La population se composait, pour les trois quarts d'Anglais et d'Écossais non catholiques ; les Canadiens Français ne comprenaient qu'une cen-

taine de communiants. On ne pouvait compter sur la fabrique puisqu'à cette époque la recette générale était à peine suffisante pour l'entretien du culte. C'est ainsi que pour l'année 1831, toutes dépenses payées, il restait en caisse la somme de deux dollars. Il n'était donc permis d'espérer qu'en la Providence, qui ne tarda pas à se montrer généreuse envers ses enfants.

Un cultivateur de St-Luc, M. Jérôme Girard, vint offrir à Mgr Lartigue, alors coadjuteur de Québec, le terrain actuel de l'église de St-Georges qu'il donnait sans aucune compensation. L'acte de donation fut signé le 3 Juillet 1830. C'était un acheminement vers le projet caressé depuis longtemps de bâtir une chapelle paroissiale, mais les procédures ecclésiastiques pour l'érection de cette chapelle, ouvertes en Février 1825, furent suspendues en Octobre 1829, et reprises le 18 Janvier 1832. Le Rév. M. J. E. Moriset, curé de St Jean, fut délégué par Mgr Claude Panet, Evêque de Québec, pour examiner de nouveau la question et dresser procès verbal de la requête présentée à Sa Grandeur par les citoyens d'Henryville. La dite requête portait cent dix signatures. Elle fut agréée de l'évêque qui accorda l'érection canonique de la paroisse de St-Georges, le 12 Novembre 1832. Dès lors on se mit à l'œuvre pour la construction de la chapelle, chacun apportant sa contribution, celui-ci en argent, celui-là en matériaux, la plupart en journées de travail.

Humble et modeste bâtisse, qui fut dans sa pauvreté un beau monument de foi généreuse, elle est depuis longtemps disparue ; mais Dieu a béni ceux

qui l'avaient élevée, car leurs enfants, avec une non moindre dévotion, ont pu donner à leur paroisse une organisation de premier ordre. Quand ils viennent prier dans leur riche église il n'ont garde d'oublier les anciens dont les cendres reposent, là tout près, au chevet même de l'antique chapelle de bois.



M. CHARLES MCCARTHY,
fils de l'un de nos premiers colons, irlandais.

VI. LA PAROISSE, DEBUTS.

Les bâtisseurs d'églises élèvent les monuments expiatoires dont notre époque a besoin, ceux qui protégeront le plus notre mémoire et seront le plus sûr abri de nos enfants.

LS. VEUILLOT.

L'ère des cathédrales, au moyen-âge, a été l'ère de la foi vivante et agissante. Les grands seigneurs, épouvantés parfois de leurs crimes, des scandaleuses richesses amassées par leurs rapines et leurs exactions, donnaient aux monastères ou aux collégiales l'argent mal gagné et trop lourd à leur conscience. Pendant des siècles, la prière officielle de l'église devait apaiser de ses chants, la justice Divine outragée et assurer aux âmes des coupables le repos éternel ; aussi ont-ils eu soin de faire déposer leurs cendres en ces pieux asiles de la pénitence et de l'expiation. Les humbles et les pauvres apportèrent aussi à la construction de ces monuments l'obole de leur foi et, bien mieux encore, leur travail et leurs sueurs, une habileté artistique dont les hommes ne se lassent pas d'admirer les chefs-d'œuvre, une persévérance et une patience dont Dieu seul connaît tout le prix.

Dans notre pays dont la richesse ne fait que de naître, l'ère n'est pas venue encore des grandes œuvres d'art. Pourtant, déjà, de remarquables églises ont été bâties, non pas avec l'or des grandes fortunes, mais par de modiques et persévérantes contributions prélevées dans nos énergiques paroisses. L'ouvrier de nos villes a voulu rivaliser avec l'habitant de nos

campagnes pour donner à Dieu des temples, non pas dignes de Lui, mais aussi beaux que le permettaient les ressources du travail et de l'épargne, ou des combinaisons financières très habiles, souvent aussi fort onéreuses. L'admirable organisation de nos fabriques paroissiales a réussi à construire de belles églises, quelques-unes artistiques sinon riches en œuvres de première valeur. En plus modeste qu'autrefois sans doute, c'est là faire acte de foi vive. Pasteurs et fidèles se sont rencontrés une fois de plus dans le même dévouement à la gloire de Dieu et la beauté de son culte, puis au salut des âmes assuré par un triple moyen : l'organisation et la vie paroissiale, l'éducation chrétienne à l'école, les traditions et les vertus de la famille. Partout où s'est élevé un clocher, si modeste fût-il, autour de lui se sont vite groupés de généreux chrétiens, pauvres la plupart du temps, laborieux toujours et fortement pénétrés de l'importance à donner avant tout aux intérêts religieux, seuls capables d'assurer le succès d'un établissement solide. Comme le missionnaire, le curé apporta à cette œuvre un dévouement et une abnégation sans bornes, tout son temps, toutes sortes de fatigues et de travaux, ses talents, assez médiocres parfois, de bâtisseur et de financier, mais toujours une bonne volonté incapable de se démentir. Il sut ainsi se gagner une absolue confiance, non pas seulement dans son ministère de spirituelle paternité, d'aviseur et consolateur des infortunes morales, mais, nous le verrons, dans les adversités de la vie sociale et politique elle-même.

Aux pauvres habitants des terres neuves de St-Georges, la Providence n'a pas ménagé épreuves et

consolations. Grande a été leur foi dans les débuts pénibles de la fondation ; elle fut récompensée d'un rapide progrès, grâce à la générosité des fidèles et la sage et paternelle direction des pasteurs, prêtres tous remplis de zèle ardent, de religieuse ambition dans l'œuvre sainte confiée à leurs soins. Voici donc encore une lourde gerbe de mérites et de labeurs cueillie sur le sol fertile d'Henryville.

Le 3 Janvier 1833 arrivait à St-Georges le premier curé de la paroisse, le Rév. M. Narcisse Trudel. Comme le presbytère n'était pas encore bâti, il ne put demeurer constamment parmi ses nouveaux paroissiens. Il s'installa au presbytère d'Iberville et de là, venait parfois passer des semaines entières à Henryville pour surveiller les travaux de la chapelle, la pourvoir à l'avance des choses nécessaires au culte et donner les soins spirituels à son troupeau. Au mois de Septembre de la même année la chapelle était bénite et inaugurée par une messe solennelle à laquelle assista la paroisse toute entière. Ce fut un grand jour, fêté avec une sainte allégresse par les pieux habitants de St-Georges ; ils ne pouvaient détacher leurs yeux de l'humble sanctuaire où le Dieu de l'Eucharistie venait établir sa demeure. Désormais, plus de ces longs et pénibles voyages aux paroisses éloignées ; ici même, au pied de l'autel élevé et embelli par ses soins notre religieuse population viendra puiser lumières, force et secours.

Le jour même de l'arrivée de Messire Trudel comme curé d'Henryville s'ouvraient les registres de la paroisse. On y trouve au 3 Janvier 1833 le baptême d'Emélie Bourque, fille de J. F. Bourque et de

Rose Bombardier. Le premier mariage inscrit dans ce premier volume fut celui de Pierre Bouthillier et Catherine Beulac à la date du 7 Janvier 1833. La première sépulture a été celle de Barnabé Dougherty, fils de Owen Dougherty et de Mary Malown, décédé à l'âge de cinq ans le 14 Janvier 1833.

Les paroissiens de St-Georges n'eurent pas l'avantage de garder longtemps leur premier curé. Il fut nommé le 27 Octobre à la cure de St-Isidore de Laprairie ; celle de St-Georges resta vacante pendant une année entière, confiée aux soins du curé de St-Athanase, le Rév. M. Clément Aubry.

Le 26 Octobre 1834 Henryville recevait son deuxième curé, Messire Charles Léon Vinet-Souigny. Il eut la consolation et l'honneur de recevoir le premier Evêque qui ait visité la paroisse de St-Georges. En effet, délégué par Sa Grandeur Mgr Signay, Evêque de Québec, pour visiter cette partie de son diocèse, Mgr Rémi Gaulin, Evêque de Tabraca, arrivait le 23 Mai 1835. C'était un événement des plus extraordinaires et pour préparer une pareille fête on déploya tout le zèle, toute l'activité possibles. Il fallait orner la chapelle dont les murs et les lambris fort simples se prêtaient mal à une grande démonstration. Malheureusement le printemps en retard n'avait encore fait ouvrir aucune fleur. Mais la piété est ingénieuse et nos pères avaient l'esprit inventif. De grandes plumes d'oie furent teintes de vives couleurs, puis, habilement groupées ensemble, devinrent contre toute prévision de la nature des bouquets d'une élégante originalité. L'autel inachevé est couvert de papier peint et pour compléter le décor des branches

et guirlandes de sapin parent la nudité des mârs. S'il faut en croire la tradition, le souvenir de cette fête a fait conserver jusqu'en 1896 les bouquets de plumes de la visite pastorale de 1835.

Tout est prêt ; Mgr arrive accompagné d'un seul prêtre ; on se presse sur son passage, la plupart des paroissiens n'ont jamais vu d'évêque. Le bon Prélat comprend bien les naïves manifestations de leur foi et les félicite. Il les trouve vraiment pauvres, surtout pour le service du culte, sans en être surpris cependant ; car il sait quels obstacles les généreux colons ont eu à surmonter pour s'emparer du sol ; il les loue de leur énergie, stimule leur courage, anime leurs espérances et les laisse tout réconfortés et remplis de confiance en la Providence Divine.

Les premiers curés de St-Georges ne firent à leur poste qu'un très bref séjour ; c'était dû probablement aux faibles ressources d'une paroisse en plein défrichement, et plus encore aux fatigues extrêmes qu'entraînait la desserte d'un territoire immense. Ils ont en effet porté les secours de leur ministère bien au-delà des limites des seigneuries de Noyan et Foucault, aux colons des Cantons voisins, mais même aux Canadiens fixés au Vermont, à Burlington et plus loin encore. Les "*Mélanges Religieux*" de 1842 reproduisent une lettre de l'évêque de Boston, où il est fait mention de leur zèle à porter secours à nos compatriotes délaissés des Etats-Unis. Il n'est pas hors de propos de citer cette note intéressante et, pour bien dire, toute d'actualité :

“ Depuis quelques années, un grand nombre de familles canadiennes ont quitté leur pays pour aller

chercher aux Etats-Unis un sort plus heureux. Quelques-unes ne s'arrêtaient qu'aux extrémités de l'Union ; mais la plupart se fixèrent dans les divers petits villages qui bordent la frontière, afin, pour ainsi dire, de ne pas perdre de vue le sol natal, la patrie, si chère surtout quand on vit chez l'étranger. Malgré la généreuse hospitalité dont les Canadiens jouissent chez nos voisins d'Amérique, il leur manque dans bien des localités, la plus douce, la première des consolations, des prêtres pour leur donner les secours religieux, des églises pour y prier ensemble. Les Etats du Sud possèdent un grand nombre de prêtres parlant le français ; mais le Nord est bien loin d'être aussi favorisé. Le vaste diocèse de Boston par exemple, n'a pas eu, jusqu'à ce jour, un seul prêtre français. Depuis longtemps des demandes réitérées avaient été faites à NN. SS. de Montréal et de Boston de la part des Canadiens de ce dernier diocèse mais ces dignes prélats ne purent, malgré leur grand désir, les secourir selon leurs besoins. Enfin, la Providence vient de leur venir en aide : Mgr de Boston vient d'envoyer à Burlington le Rév. M. Ancé, prêtre du diocèse de Nancy, aussi recommandable par son zèle que par ses talents, avec mission de desservir de là Colchester, Milton, Saint-Albans, Swanton, etc., et tous les divers points de ce diocèse où se trouvent des établissements canadiens, et qui contiennent environ 2000 de nos compatriotes. Mais il leur manque encore une église catholique française, et jusqu'à ce jour ils sont obligés de se réunir dans l'église catholique irlandaise. Pour obvier à cet inconvénient, ils se proposent, comme l'on sait, de bâtir une église à Burlington, comptant beaucoup sur le secours de leurs

frères du Canada. — Voici la lettre pastorale de Mgr Fenwick adressée aux Canadiens de son diocèse, en leur envoyant un missionnaire :

“ Mes chers Frères,

“ Depuis longtemps j’avais eu le désir de vous envoyer un prêtre, un bon missionnaire, qui, connaissant votre langue, pourrait vous instruire dans la religion de vos pères, et vous administrer les sacrements selon vos besoins. Mais malheureusement, je n’ai eu personne dans mon diocèse qui aurait pu jusqu’à ce moment se charger d’une mission si récente.

“ En attendant j’ai souvent prié Mgr de Montréal de penser à nous, et de ne nous abandonner pas entièrement, quoique vous ne fussiez plus dans son diocèse. Ce digne prélat s’est souvent prêté à ces instances de ma part, et j’ai eu la satisfaction d’apprendre que, de temps en temps, différents prêtres du Canada (ordinairement les curés de St-Georges) se sont rendus à Burlington et à d’autres endroits, exprès pour vous donner une occasion de profiter de leur saint ministère.

“ Mais ces secours passagers n’ont jamais pu produire tout le bien qu’on en désirait, ni suffire aux besoins de tous, spécialement dans les endroits où il y avait beaucoup de confessions à entendre et beaucoup d’enfants à instruire. C’est pourquoi je n’ai jamais cessé de prier le Bon Dieu de mettre à ma disposition quelque bon prêtre qui serait capable de satisfaire aux besoins spirituels de tous les Canadiens qui se trouvent de ce côté et de se dévouer entièrement à cette mission. Grâce à Dieu, le temps est enfin arrivé où je puis envoyer un prêtre zélé et capa-

ble de se charger de cette mission difficile, et qui se dévouera entièrement au salut des âmes si longtemps abandonnées, pour ainsi dire, et laissées sans pasteurs.

“ Mes Frères, le pasteur que je vous envoie, c'est M. F. Ancé, le révérend porteur de cette lettre. Il sera votre père et le père de vos enfants ; et il ne cessera de prier le Bon Dieu de bénir cette nouvelle mission et d'accorder à ses travaux un heureux succès.

“ ✠ BENOIT, Evêque de Boston.

“ A Boston le 11 Février 1842. ”

Un homme d'inlassable charité, dont on garde encore le pieux souvenir, a donné sept ans de sa vie aux paroissiens de St-Georges, et, occasionnellement à ces exilés du Vermont. Quand M. Vinet-Souigny partit pour la Cure de Lavaltrie, il fut remplacé par M. Félix J. Perrault, qui prit possession de sa charge le 1er Octobre 1835. Il se donna de suite avec un zèle ardent à la tâche difficile de compléter l'organisation de sa paroisse naissante. Les troubles de 1837 eurent leur retentissement jusqu'aux terres lointaines d'Henryville ; moins toutefois que dans les campagnes voisines de St-Valentin et Lacolle, assez encore pour causer de graves sollicitudes au nouveau curé et retarder quelque peu les progrès de son œuvre. Il sut à cette occasion, nous le verrons plus loin, mettre au service des patriotes compromis toutes les ressources de sa grande charité, le prestige de son caractère et d'un si noble courage qu'il réussit à fléchir Colborne lui-même.

Malgré les jours mauvais, la pauvre chapelle se complète. Il manquait à son humble clocher une voix assez puissante pour appeler à la prière les fidè-

les dispersés à travers la plaine et les bois. Une cloche de 400 livres fut acquise au prix de quelles charités ou de quels sacrifices, les registres ne le disent pas. Elle fut bénite par le curé lui-même en présence de ses paroissiens, émerveillés d'entendre enfin parler bien haut au dessus de leurs toits et de leurs champs la voix sainte d'une cloche catholique. Nos pères aimaient cette voix autant que leurs fils ; comme eux ils ont voulu, à n'importe quel prix et le plus tôt possible, entendre trois fois le jour le son joyeux de l'Angelus, puis aux heures de tristesse la voix lugubre des glas funèbres.

Une autre dévotion chère au cœur de nos ancêtres manquait à leur chapelle ; pas plus que nous, ils ne pouvaient concevoir une église sans un Chemin de la Croix. Pendant un concours de communions Pascuales, il fut érigé par M. Perrault, le 28 mars 1841, en présence de plusieurs prêtres venus l'aider dans son ministère. C'étaient MM. Henri Liboire Girouard, curé de Ste-Marie de Monnoir, Joseph Edouard Crevier, curé de St-Hyacinthe, Joseph Jarret de Beaurgard, curé de St-Valentin, Adrien Théberge, curé de St Luc, et Eusèbe Durocher, vicaire à St-Hyacinthe.

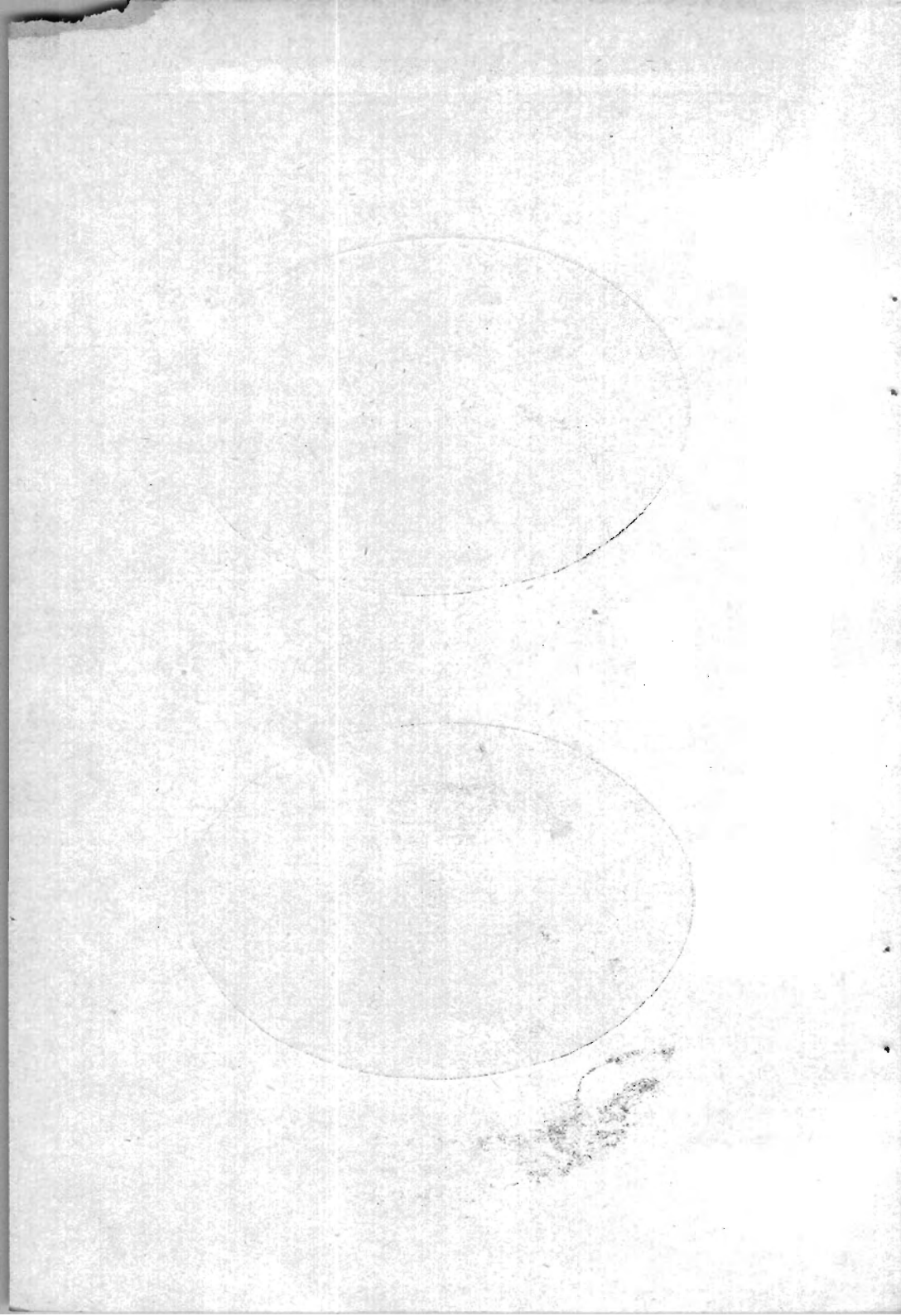
L'effervescence de 1837 s'était apaisée, s'il en restait encore des traces ; un grand événement vint l'année suivante calmer les esprits, rallier et grouper nos canadiens et surtout raviver leur foi et consoler leurs âmes troublées par les haines politiques. En 1842 une mission fut donnée à St Georges par les Révds Pères Oblats, pour préparer les fidèles à la visite de leur premier Pasteur, Mgr Ignace Bourget, Evêque de Montréal.



RVD JEAN NARCISSE TRUDEL.



RVD CLÉMENT AUBRY.



Depuis longtemps le bon Curé avait fait connaître à ses paroissiens son désir de leur procurer le précieux avantage d'une retraite paroissiale. Dans ce but il s'adressa aux Révds Pères Oblats arrivés tout récemment d'Europe et établis à St-Hilaire. Les zélés missionnaires acceptèrent avec empressement une mission qui leur permettait de réaliser entièrement leur devise : " Evangelizare pauperibus misit me ", car la paroisse de St-Georges tout nouvellement établie et éprouvée par des années mauvaises était à cette époque réellement pauvre. Elle n'avait pu bâtir d'église; les instructions, les cérémonies et la mission furent données dans la petite chapelle, bien insuffisante pour les nombreux fidèles qui se présentèrent dès les premiers jours. Les missionnaires arrivèrent le 26 Mai, veille de la Pentecôte. Une foule de plus de huit cents personnes attendait sur le terrain de l'église les pieux apôtres qui venaient les bénir, les convertir et les sauver. C'étaient les Pères Baudran, Lagier, Telmont et Dandurand. (Ce dernier vit encore.)

L'étendue de la paroisse et la pauvreté presque générale privaient beaucoup de ses habitants des secours de notre sainte religion. Plusieurs passaient des années entières sans pouvoir venir à l'église. Privés des enseignements de la foi catholique, livrés à eux-mêmes au milieu d'une population semi protestante, les Canadiens de St-Georges avaient certainement besoin d'un ébranlement salutaire, d'instructions suivies qui remissent en lumière les vérités de la religion obscurcies par l'ignorance, l'oubli et les fausses doctrines ; aussi la mission était-elle ardemment désirée et la population l'avait demandée avec instance,

malgré les travaux pressants que réclamait l'ensemencement des terres.

Ce fut un grand sujet de consolation pour le vénéré pasteur de voir l'empressement de son nombreux troupeau et les sacrifices qu'il s'imposait pour se rendre à la mission. On a vu de fervents chrétiens des Etats-Unis et des townships faire jusqu'à quinze et vingt lieues à pied pour venir chercher auprès des missionnaires leur part de grâces et de sanctification ; de faibles femmes compter pour rien la longueur et la fatigue du chemin et tout abandonner pour l'"unique chose nécessaire." Ceux de l'Ile du Nord, à dix lieues, ont traversé le Lac Champlain au milieu de la tempête, dans leurs frêles embarcations, partant contre l'avis de leurs maîtres, anglais protestants qui ne prétendaient pas se passer pendant une quinzaine des services de leurs employés. On les raillait ces braves gens, peu importe ; on les menaçait de leur faire perdre leurs places : " Nous en trouverons d'autres. " On demandait au maître d'une scierie ce qu'il pensait de la mission : " Ce que j'en pense, dit-il, c'est qu'elle doit être bien attrayante, puisqu'il m'est impossible de retenir mes ouvriers, ils n'écoutent plus rien. Je ne voudrais certainement pas qu'il y eut souvent de pareilles dévotions. "

Il faut dire à la louange des protestants d'alors qu'ils montrèrent un esprit de tolérance admirable, uni à un profond respect chaque fois qu'ils purent assister à quelque cérémonie du culte. Plus d'une fois, ils manifestèrent le regret que le local, trop étroit même pour les catholiques, ne leur permit pas d'assister aux instructions, et quand arriva Mgr l'Evêque,